

JEUX DE 2002

## Le surplus à la CUQ, exige Boucher

BENOÎT ROUTHIER  
Le Soleil

■ QUÉBEC—La mairesse de Sainte-Foy, Andrée Boucher, ne veut pas que le surplus financier de la Société des Jeux d'hiver Québec 2002 soit remis à Sports internationaux, mais à la Communauté urbaine de Québec (CUQ). Du moins en partie.

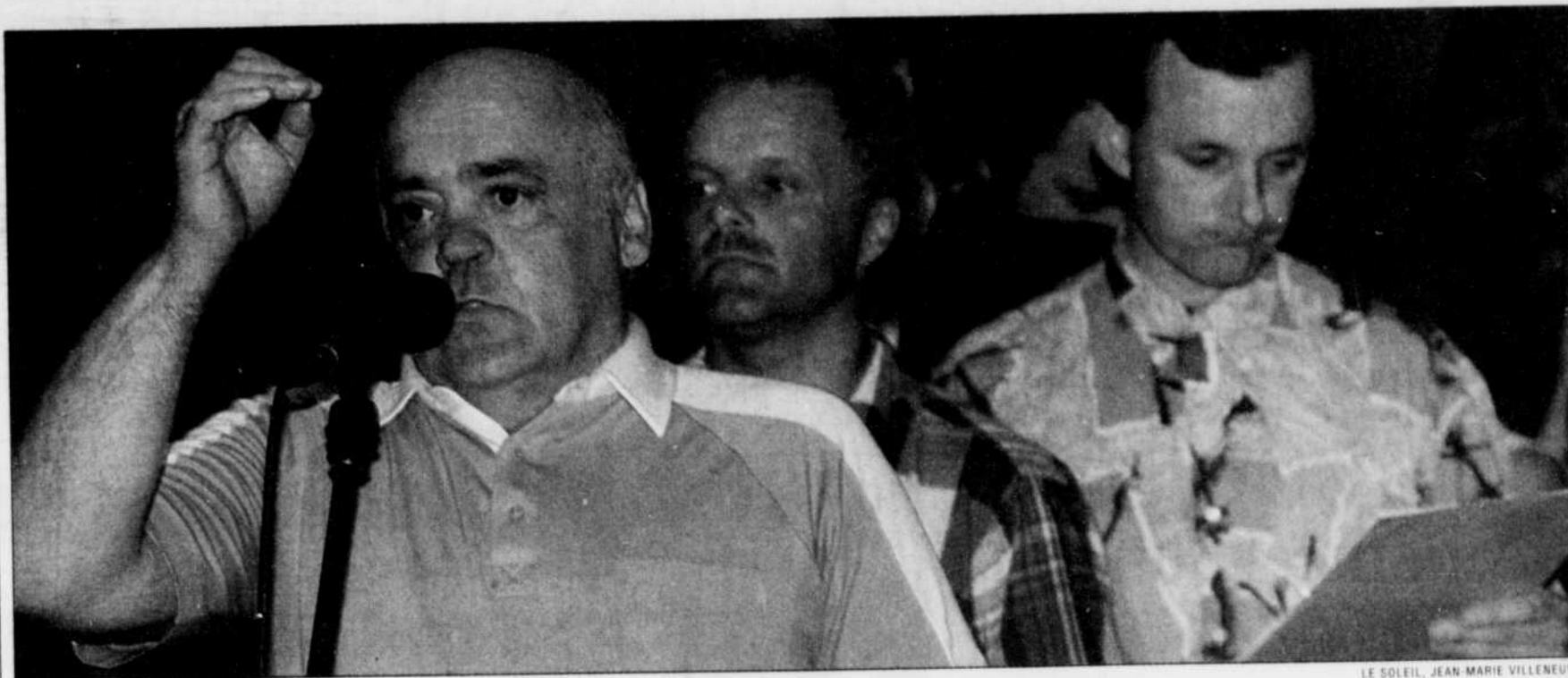
La discussion n'a pas été longue sur le sujet, hier, à l'assemblée des maires de la région. Le conseil a décidé de reporter le sujet après que le bilan financier aura été fait à Québec 2002.

Mais la proposition de celle qui a toujours été opposée à la tenue des JO dans la région a semblé plaire à plus d'un maire. M. Émile Lorange, maire de L'Ancienne-Lorette, a appuyé la recommandation de remboursement.

Après la réunion, le président de la CUQ, le maire Ralph Mercier, de Charlesbourg, a laissé entendre que plusieurs maires se disent qu'il s'agit de l'argent des contribuables et qu'on ne doit pas en disposer n'importe comment.

La CUQ a versé 1 million \$ à Québec 2002 pour préparer la candidature de la Vieille Capitale, et les gouvernements fédéral et provincial, 2,5

Voir BOUCHER en A2 ►



L'adoption du projet de réforme de la santé a été précédée d'une longue période de questions.

RÉFORME DE LA SANTÉ

## La Régie va de l'avant

### Une plus grande place aux anglophones et aux malades psychiatriques

LOUISE LEMIEUX  
Le Soleil

■ QUÉBEC—La Régie régionale va de l'avant avec la réforme du réseau de santé. Dans son projet final, adopté tard hier soir à 15 voix contre 4 par le conseil d'administration, elle fait une plus grande place aux anglophones et aux malades psychiatriques. Les hôpitaux Chauveau, Christ-Roi et Jeffery Hale deviendront centres d'hébergement pour personnes âgées, comme prévu.

Le projet final a suscité d'après discussions au sein du conseil et son adoption s'est faite sous les huées des travailleurs présents dans la salle.

À la suite des représentations de la communauté anglophone, la régie ajoute à la clinique externe du Jeffery Hale une urgence 24 h. De plus, un CLSC sera désigné pour of-

Voir RÉGIE en A2 ►

AUTRE TEXTE

□ Sans virage, le système s'effondre, estiment les directeurs généraux Page A4

## Carnage au zoo

### Des voyous donnent le paon en pâture aux loups et massacrent une chevrette enceinte

CLAUDE VAILLANCOURT  
Le Soleil

■ CHARLESBOURG—Une bande de voyous a massacré deux superbes animaux du Jardin zoologique de Québec, l'un d'entre eux, le seul paon mâle du zoo, étant considéré comme l'une des beautés du parc. L'autre victime est une chevrette enceinte de deux faons.

« À lui seul, soutient le directeur du jardin zoologique, M. Jean-Paul Bédard, notre paon était l'objet d'environ 40 000 photos par année. Les enfants l'adoraient. Après avoir été frappé à coups de roches ou de barres, son corps a été jeté dans la cage des loups blancs qui l'ont dévoré durant la nuit. »

Quant à la chevrette (la femelle d'un chevreuil), elle a eu une jambe tellement écorchée que ses os étaient visibles de l'ex-

térieur. Il a fallu l'abattre.

Cette attaque sauvage, d'une envergure sans précédent dans l'histoire du Jardin zoologique de Québec, s'est déroulée dans la nuit de mardi à mercredi, il y a tout juste une semaine. Les responsables du zoo avaient préféré taire l'événement dont LE SOLEIL a eu connaissance hier.

Quand les employés quittent chaque soir le parc, un peu après 17 heures, un seul gardien est affecté à la sur-

veillance des lieux. « Il ne s'est pas rendu compte de la présence de cette bande, explique le directeur du zoo.

Contremaître du jardin, M. Christian Latouche a pu reconstituer les événements.

« Il y a des animaux qu'on laisse en liberté dans les limites du jardin, autant le jour que la nuit. Les paons sont de cette espèce. Il nous apparaît

que des gens, après avoir sauté le mur qui ceinture le jardin, ont attaqué à coups de pierres ou de barres le paon qui dormait sur le gazon. On a retrouvé des traces de sang et de plumes à

environ 160 mètres de l'enclos des loups blancs, l'endroit où, le lendemain matin, on a récupéré ses ossements. »

M. Bédard admet que des jeunes gens sautent le mur du jardin d'une façon régulière. « Généralement, ils le font par bravade ou pour venir prendre une bière à la cachette. Mais ils n'avaient jamais fait de mal jusqu'ici. »

Le massacre de ce paon est une perte considérable pour le jardin zoologique. « On l'avait depuis trois ou quatre ans. Les gens adoraient le prendre en photo surtout quand il étalait sa queue multicolore en roue. Il nous sera difficile de nous en procurer un autre rapidement. C'est une espèce en demande dans tous les jardins zoologiques. »

Voir ZOO en A2 ►



Christian Latouche, contremaître: « Les chevreuils sont des bêtes inoffensives ».

## Les autobus d'Orléans Express paralysés

### Arrêt de travail des chauffeurs aujourd'hui

BRIGITTE BRETON  
Le Soleil

QUÉBEC—Les autobus d'Orléans Express ne peuvent circuler aujourd'hui puisque les 150 chauffeurs de l'entreprise tiennent une assemblée générale, à Québec.

Les chauffeurs seront informés de la réduction des conditions de travail réclamée par Autocars Orléans Express et décideront s'ils effectuent d'autres moyens de pression. L'employeur veut réduire les salaires, les vacances, et sa contribution au régime de retraite.

L'entreprise veut également diminuer ses primes d'assurances collectives et accroître celles des chauffeurs.

Il a été impossible hier de rencontrer les représentants de la section 800 de l'Union des employés de service (UES-FTQ) pour connaître la teneur des propositions patronales. La convention collective des chauffeurs est échue depuis un an.

De son côté, le président d'Autocars Orléans Express, M. Sylvain Langis, n'a pas voulu préciser le contenu de ses demandes. « Je veux éviter de jeter de l'huile sur le feu. Je préfère que les

chauffeurs aient l'information par leur syndicat », a-t-il affirmé au SOLEIL. Il admet cependant que son entreprise veut réduire ses coûts de main-d'œuvre.

Si dans un communiqué le syndicat mentionne que l'assemblée générale était déjà « convenue », M. Langis dit en avoir été avisé à la séance de négociations d'hier. « Cela nous complique la vie. Nous perdons des revenus de 75 000 \$ à 100 000 \$ par jour si nous devons interrompre le transport des pas-

Voir ORLÉANS en A2 ►

LE MONDE

### Shell cède

Le mouvement de boycottage amorcé par Greenpeace a raison de la compagnie pétrolière, qui renonce au démantèlement de la plate-forme Brent Spar.

PAGE A12

LE CANADA

### Femmes indemnisées

28 millions \$ seront versés aux Québécoises et Ontariennes qui ont été lésées par les prothèses mammaires.

PAGE A8

LA MÉTÉO



Maximum 24, Minimum 11

Ensoleillé. Demain, ensoleillé et chaud. Détails page S16

QUÉBEC, 99c ANNÉE, NO 172

FLORIDE 1.50\$ US  
MONTREAL OTTAWA 70c PLUS T.P.S. T.V.Q.  
60c PLUS T.P.S. T.V.Q.

UNITÉS GAZ METROPOLITAIN

950%

Intérêt payable 4 fois par année  
taux sujet à changement sans préavis

659-4960  
1-800-463-5000  
ScottiaMcLeod

## LES RETOURNÉS

## RÉGIE

## 123 lits fermés à Robert-Giffard

Suite de la Une

frir des services de maintien à domicile et des services posthospitaliers aux anglophones. Aux 88 lits d'hébergement pour personnes âgées, on ajoutera 8 lits pour des anglophones âgés malades.

«C'est du plâtrage! C'est totalement inacceptable!» lance le directeur général du Jeff, Yves Desroches, unilingue francophone. M. Desroches est convaincu que jamais cette solution ne satisfera la communauté anglophone. La suite se déroulera dans le bureau du ministre de la santé, Jean Rochon, dit-il.

Michel Marcoux, directeur général de Chauveau, s'y retrouvera aussi. Son hôpital sera transformé en centre d'hébergement, en dépit de deux manifestations populaires pour garder le centre hospitalier. «Je suis triste pour la population. Il nous reste encore huit jours avant que le ministre Ro-

chon entérine la proposition de la Régie...»

Le directeur général du Centre hospitalier Robert-Giffard a réussi à infléchir la régie: plutôt que de fermer 167 lits psychiatriques de courte durée, on en fermera 123. On ne fermera que 75% des lits qui se libéreront par attrition.

Les discussions et le vote sur le projet final de la régie ont été précédés d'une longue période de questions. Une quinzaine de personnes se sont présentées au micro pour faire des commentaires plutôt que pour poser des questions. Les 320 places de l'auditorium ont trouvé preneur, et à l'extérieur, une soixantaine de syndiqués, petit foulard CSN au cou, écoutent la séance, grâce à un système de son reproduisant les propos tenus à l'intérieur. Ils rentreront chez eux sitôt terminée la période de questions.

À l'intérieur, les spectateurs sont fébriles. Les réactions sonores fusent à chaque fois qu'un intervenant met en

doute la pertinence des changements ou la qualité des soins.

«Nous avons mis 12 ans pour mettre sur pied un centre de grands brûlés... nous avons ramassé 6 millions \$ à coups de 2 \$... et vous voulez démanteler ce centre à l'Enfant-Jésus? Les traumatisés de la route et les grands brûlés, ça ne se traite pas de la même façon», lance Michel Lessard, pompier et président de la fondation des Grands Brûlés de Saint-Sacrement, sous une salve d'applaudissements.

Le président du conseil d'administration, Jacques Fiset, promet que la décision du déménagement (au coût de 5 millions \$) pourra être réévaluée. Il tentera de rassurer l'employée de Robert-Giffard qui s'inquiète des 1600 patients désinstitutionnalisés qui «courent à l'Auberivière à chaque 3 du mois», et le président du conseil régional de la CSN, Michel Lessard, qui s'inquiète de la qualité des soins.

## NUMÉROS CHANCEUX

## LA QUOTIDIENNE

tirage du 20-06-95

6-2-8

3-4-8-9

## BANCO

tirage du 20-06-95

1-3-10-12-13-18-19-22-26-27-30-32-

35-42-46-49-57-59-65-70

LE SOLEIL, journal quotidien fondé en 1896, est produit par LE SOLEIL, division du Groupe UniMédia qui en est l'éditeur. Il est situé au 925, Chemin Saint-Louis. Son adresse postale est: c.p. 1547, Succ. Terminus Québec, Québec, G1K 7J6. Il est imprimé par Imprimerie Canada, au 5000 rue Hugues-Rand, à Québec. Envoi de publication - Numéro de convention 0470198. Seule la Presse canadienne est autorisée à utiliser et à diffuser les informations publiées dans LE SOLEIL.

## C'ÉTAIT HIER

□ 1991 — La police fédérale américaine met la main sur une demi-tonne d'héroïne, évaluée à 4,6 milliards \$, à San Francisco.

□ 1990 — Un séisme de 7,3 à l'échelle de Richter fait 25 000 morts dans le nord-ouest de l'Iran.

□ 1969 — À Québec, Jean-Jacques Bertrand est élu chef de l'Union nationale et premier ministre.

## TABLE DES MATIÈRES

## CAHIER A

La Capitale ..... 3 à 7  
Le Québec et le Canada ..... 8 à 12  
Le Monde ..... 13 à 16  
Opinions ..... 17 et 18

## CAHIER B

Magazine ..... 1 à 2  
Arts et spectacles ..... 3 à 5  
Votre agenda ..... 4  
Ce soir à la télé ..... 5  
Divertissements ..... 7 et 8

## CAHIER C

Questions d'argent ..... 1 à 5  
Bourses ..... 6 et 7  
Annonces classées ..... 8 à 10  
Décès ..... 11

## TABLEAU SPORTS

Claude Larochelle ..... 5  
Statistiques ..... 10 à 13

## SERVICES

Abonnements ..... 686-3344  
Publicité générale ..... 686-3270  
Annonces classées ..... 647-3311  
Rédaction ..... 686-3394  
Carrières et Professions ..... 686-3270  
Promotion ..... 686-3342  
Publicité Détaillants ..... 686-3435  
Renseignements ..... 686-3233

CUQ  
À peine 12 000 \$

Suite de la Une

millions \$ chacun. Six millions \$ ont été versés par l'entreprise privée, soit en argent, soit en services.

L'entente stipule que s'il y a un surplus, il sera consacré au sport amateur de la région, via Sports internationaux, a expliqué le maire de Québec, Jean-Paul L'Allier.

Mais si la CUQ veut un remboursement, ce pourra être un remboursement d'une partie seulement du surplus, soit un douzième parce qu'elle a versé 1 million \$ sur 12.

C'est dire que si le surplus est de 100 000 \$, la CUQ recevrait... 12 000 \$.

Puis, ajoute M. L'Allier, cet exemple pourrait amener les autres parties à réclamer la même chose. En ce cas, les gouvernements fédéral et provincial partageraient avec de l'argent qui serait perdu pour la région, estime-t-il.

La mairesse Boucher a répliqué que c'est une question de principe. S'il reste de l'argent, il doit retourner au fonds général de la CUQ et pourrait servir aux subventions aux organismes à but non lucratif dont plusieurs ont vu leurs subventions diminuées, quand ce n'est pas abolies.

Le maire de Beauport, M. Jacques Langlois, a suggéré, et ce fut accepté, d'attendre la fermeture des livres par Québec 2002 avant de se prononcer sur le sujet. La décision se prendra donc à l'automne.

ZOO  
Découverte cinq heures plus tard

Suite de la Une

Quant à la chevette, elle a souffert énormément.

Dans les minutes qui ont suivi la découverte des ossements du paon, une dame est venue avertir les gardiens du parc qu'un chevreuil semblait blessé. Ceux-ci, au nombre d'une dizaine, roupillant à l'ombre dans leur enclos, une première vérification n'a pas donné de résultats probants. Ce n'est qu'à 14h 30, soit cinq heures plus tard, qu'on a découvert le triste état de l'un des membres du cheptel. Un os lui sortait littéralement de la jambe arrière. Les vétérinaires ont dû se résigner à l'abattre. À l'autopsie, ils ont constaté que la chevette était enceinte de deux faons.

«Les gens qui sont entrés dans l'enclos des chevreuils peuvent se compter chanceux, d'expliquer M. Latouche. Ce sont des bêtes inoffensives. S'ils étaient entrés dans l'enclos des wapitis ou des zèbres, ils n'en seraient pas sortis vivants.»

Le directeur du jardin zoologique lance un appel à la population qui habite à proximité du zoo. «J'aimerais ça qu'on appelle SOS-Braconnage quand on aperçoit des mouvements insolites. Cela pourrait permettre d'éviter de telles tragédies. Cela fonctionne 24 h sur 24. Les policiers arriveraient vite sur les lieux.»

Pour références, il suffit de composer le 622-0121.

ORLÉANS  
L'été, un temps fort

Suite de la Une

sagers et des colis. Nous ne pouvons prendre des chauffeurs de relève parce que le syndicat nous a indiqué qu'il serait préférable de ne pas voir rouler des autobus d'Orléans Express demain (aujourd'hui). Je veux construire une entreprise, non la rapiécer», raconte M. Langis.

Le président souligne que la période estivale est importante pour son entreprise, car elle apporte un fort achalandage. L'arrêt de travail d'aujourd'hui sème le doute chez les clients.

Dans son communiqué, le syndicat mentionne qu'aucun progrès n'a été enregistré dans les négociations depuis un an. «De plus, la compagnie ne démontre aucune ouverture pour régler les problèmes soulevés par les chauffeurs. Pourtant, la compagnie opère la route Québec-Montréal, la plus achalandée de la province.»

Sur ce dernier point, le président d'Orléans Express précise que les négociations ont tardé à cause du maraudage syndical. Les chauffeurs d'Orléans Express étaient membres avant des Teamsters. M. Langis soutient que les pourparlers pour le renouvellement de la convention ont débuté à l'automne.

**VENTE JOURS D'ÉTÉ**  
AU RABAIS

AU 31 POUR HOMME, VALEURS EXCLUSIVES ET PRIX EXCEPTIONNELS!

BLOUSONS  
PEAU DE PÊCHE59.<sup>95</sup>

Des blousons légers en coton et nylon, col montant intérieur doublé en contraste, empiècement bavolet. Vert ou marine, tailles m.g.tg.

COMPLETS  
LAINE FROIDE199.<sup>95</sup>

RÉG. JUSQU'À 350.00

40% de rabais, complets poids plume, épaules plus amples, pantalons à plis. Carreaux pied-de-poule et prince-de-galles en bleu, olive, brun. Ste-Foy, Galeries de la capitale.

POLOS  
ÉCUSSON GOLF24.<sup>95</sup>

RÉG. JUSQU'À 39.95

Des polos exclusifs au 31 en jersey pur coton, manches courtes, une poche plaquée. Logo thème golf brodé au devant. Coloris et grandeurs assorties.

PANTALONS  
À PLIS39.<sup>95</sup>

Tout un choix de pantalons en coton léger déjà lavé pour une grande souplesse. Forme plus amples à plis. Coloris désassortis. Tailles de 30 à 38 dans le groupe.

VESTONS SPORT  
TROIS BOUTONS159.<sup>95</sup>

Choix de vestons poids léger de coupe plus cintrée en lin, laine froide et mélanges divers. Coloris et tailles désassorties. Ste-Foy et Galeries de la Capitale.

BERMUDAS  
À PLIS29.<sup>95</sup>

Assortiment de bermudas plus amples de construction souple avec plis à la taille en coton pré-lavé. Couleurs et grandeurs désassorties.

CHEMISES  
RAMIE ET COTON29.<sup>95</sup>

RÉG. JUSQU'À 45.00

Les exclusivités du 31, des chemises 55% ramie, 45% coton, manches courtes ou longues, col grand-père ou boutonné. Couleurs et grandeurs assorties.

PULLS  
TRICOT DE COTON59.<sup>95</sup>

RÉG. JUSQU'À 125.00

Économisez plus de 50% sur des pulls d'été en tricot pur coton uni ou à rayures variées. Encolure ronde ou polo. Coloris et grandeurs désassorties.

MAILLOTS  
DE BAIN35.<sup>95</sup>

RÉG. JUSQU'À 45.00

Des maillots de coupe boxeur en tadel ou coton et polyester. Motifs carreaux et rayures nautiques. Couleurs et grandeurs assorties.

NOS TROIS MAGASINS SERONT FERMÉS LE SAMEDI 24 JUIN... LA VENTE JOURS D'ÉTÉ SE POURSUIT DIMANCHE DE 12H00 À 17H00

la maison  
**simons**

PLACE STE-FOY

GALERIES DE LA CAPITALE

VIEUX QUÉBEC

**Banque Scotia**  
Ne vous en privez pas plus longtemps.  
(418) 691-2675

# LA CAPITALE

## ET SES RÉGIONS

**ScotiaMcLeod**  
En affaires depuis 1921 et toujours à l'avant-garde dans les produits et services financiers au Canada  
659-4960 1-800-463-5000

# L'Allier ne demande pas de casino

BENOÎT ROUTHIER  
Le Soleil

■ QUÉBEC — Le maire de Québec, M. Jean-Paul L'Allier, n'est pas opposé à la venue d'un casino dans la région, mais il n'en demande pas. Mais si le gouvernement décidait d'en installer un, il faudrait qu'une partie des revenus reste dans la région.

M. L'Allier a laissé entendre hier que, dans la conjoncture actuelle, l'arrivée d'un casino n'est pas souhaitable.

Il préférerait de beaucoup que les bateaux de croisière puissent avoir le droit d'ouvrir leurs casinos lorsqu'ils sont amarrés au port. Ça permettrait aux touristes de demeurer plus longtemps et leur présence apporterait de l'argent neuf. Tandis qu'un casino attire une majorité de joueurs locaux qui ne rapportent qu'aux gouvernements.

### L'HIPPODROME FERMERAIT

M. L'Allier discutait alors de l'avenir de l'hippodrome de Québec. Il a affirmé que si le gouvernement ne fait rien pour aider la ville, elle n'aura d'autre choix que de fermer l'hippodrome: «Je ne cultiverai pas de déficit».

Récemment M. L'Allier, avec le maire de Trois-Rivières, demandait l'aide du

gouvernement pour maintenir les nombreux emplois aux deux hippodromes. À Québec, 400 emplois sont en jeu.

M. L'Allier demandait au gouvernement le droit d'installer par exemple des machines à sous à l'hippodrome.

Il n'a pas encore obtenu de réponse et il fera le point avec le maire de Trois-Rivières à la fin du mois.

Enfin, M. L'Allier avertit la région de Charlevoix que, si elle réclame un centre de congrès, comme le veut la rumeur, Québec réclamera un casino...

Québec rencontre de sérieux problèmes avec l'hippodrome depuis la création de loteries de toutes sortes par le gouvernement. Il n'est que logique qu'il participe à la recherche de moyens d'en assurer sa survie, voire son développement, pense la Commission de l'exposition de Québec qui, l'an dernier, faisait faire une étude sur la situation des courses à Québec.

## ENQUÊTE INTERNE SUR LA STCUQ

# Les notes rendues publiques?

BENOÎT ROUTHIER  
Le Soleil

■ QUÉBEC — Le maire de Beauport, M. Jacques Langlois, veut lui aussi que les notes sténographiques de l'enquête interne que la firme d'avocats Joli-Coeur, Lacasse et associés a menée à la STCUQ soient rendues publiques.

À la ville de Québec le conseiller indépendant de Neuchâtel, M. Jacques Jobin, réclame ces notes au président de la Société de transport de la Communauté urbaine de Québec (STCUQ), M. Claude Larose, depuis un bon moment. Il a même fait une demande des notes en vertu de la loi d'accès à l'information.

L'ex-directeur général de la STCUQ, M. Reynald Blouin, a été identifié dans le rapport d'enquête comme le seul responsable d'une divergence entre l'entente signée en avril 1994 avec le syndicat des employés d'entretien et le mandat donné par le conseil d'administration de la STCUQ. M. Blouin aussi veut avoir accès aux notes sténographiques.

Dans un premier temps, le président Larose avait affirmé que ces notes pouvaient être rendues publiques. Il l'a dit aux journalistes et au conseiller Jobin.

Mais peu après cette affirmation, il recevait de la firme d'avocats un conseil juridique déclarant que ces notes ne pouvaient être rendues publiques, qu'elles étaient la propriété de la firme et qu'elles avaient été obtenues avec l'assurance de la confidentialité.

M. Blouin a laissé entendre qu'un témoin qui n'apparaît pas dans le rapport d'enquête avait déclaré aux enquêteurs que l'entente avait été lue à haute voix

par MM. Blouin et Larose lors de la cérémonie de la signature de l'entente.

Le vice-président du conseil d'administration de la STCUQ, le maire Émile Loranger de L'Ancienne-Lorette, a déjà laissé entendre que ce témoignage était plutôt flou et pas tellement crédible.

### «PÉTARDS MOUILLÉS»

Hier, M. Langlois a laissé tomber: «Si ce ne sont que des pétards mouillés, qu'on les mette sur la table!»

M. Loranger n'a pas lu les notes sténographiques, mais il s'est fait dire qu'on pouvait retrouver dans ces notes des choses qui pourraient créer des problèmes au niveau des relations de travail à la STCUQ. Il n'y a rien à cacher, sauf qu'il n'est pas pertinent, croit-il, de rendre public du «mémorandum de couloir» qui, cité hors contexte, peut prendre une ampleur démesurée.

Le maire de L'Ancienne-Lorette est affirmatif: «Si j'avais l'ombre d'un doute qu'il y a de la magouille, je dirais qu'il faut rendre ces notes publiques tout de suite! Mais je crois que les avocats et M. Larose ont fait du bon travail honnête».

M. Langlois veut révéler auprès de la firme d'avocats si ces notes sténographiques peuvent être rendues publiques. Ce sera fait, tous les maires étant d'accord.

## Il périt coincé dans la cabine



COLLABORATION SPÉCIALE: VINCENT FRADETTE

Un jeune homme de 22 ans est décédé vers 10 h 30 hier, après que la citerne de purin qu'il transportait ait embouti la cabine du camion-remorque dans laquelle il prenait place. Stéphane Bety, de Saint-Lambert, circulait sur le rang Iberville Nord, entre Saint-Narcisse et Saint-Lambert dans Beauce-Nord, quand son camion a quitté la route pour aboutir dans le fossé. Le jeune Bety aurait perdu le contrôle de son véhicule à cause de l'état de la chaussée. La force de l'impact laisse croire que le jeune homme serait mort sur le coup. A.M.

## Un comité pour étudier... les patins à roues alignées

BENOÎT ROUTHIER  
Le Soleil

■ QUÉBEC — La Communauté urbaine de Québec (CUQ) a décidé de former un comité technique pour étudier la problématique de la pratique du patin à roues alignées.

Tous les maires ont reconnu que c'était là un problème régional, pour ne pas dire national et international.

Le maire de Beauport, M. Jacques Langlois, a expliqué que c'était un «phénomène mondial, que le patin à roues alignées était devenu un mode de transport».

Mais, pendant ce temps, villes et pays ne savent comment composer avec cette mode.

Certains municipalités autorisent la pratique de ce sport, certaines l'interdisent.

Le gouvernement provincial défend l'usage de patins sur la chaussée. Il est permis sur les trottoirs et les pistes cyclables hors rue, à moins que les municipalités ne l'interdisent.

Le ministère des Transports est conscient de la difficulté de la coexistence des patins à roues, vélos et piétons sur les pistes cyclables et un amendement législatif pourrait survenir mais ce n'est pas une priorité pour le ministère, d'après un rapport de la CUQ.

Afin d'avoir une réglementation commune, le comité composé de fonctionnaires des municipalités doit déposer un rapport dans quelques semaines au plus tard.

### SALLE ARMAND-TROTTIER

La CUQ a rendu hommage, hier, à son premier président, M. Armand Trottier, décédé le 3 février. Il a présidé la CUQ de 1970 à 1977. Une plaque en son honneur a été dévoilée en présence de son épouse et ses enfants et la salle du conseil s'appellera désormais la salle Armand-Trottier.

## ACCUSÉ DE TENTATIVE DE MEURTRE SUR SA FEMME

# Laflamme était équipé pour fabriquer des bombes

RICHARD HÉNAULT  
Le Soleil

■ QUÉBEC — Chez Michel Laflamme, le dresseur de chiens qui aurait comploté avec sa maîtresse pour que celle-ci tue sa femme, les policiers ont trouvé tout le matériel requis pour fabriquer des bombes. À cela s'ajoutaient une bonne quantité de munitions de tous calibres, une carabine et neuf permis pour autant de pistolets et revolvers qui n'ont toutefois pas été retrouvés.

C'est ce que le sergent-détective Jacques Janvier, de la sûreté municipale de Québec, a indiqué, hier, à l'enquêteur sur cautionnement de Nathalie Patry, la présumée complice de Laflamme. Celle de ce dernier a été reportée à aujourd'hui.

La preuve exposée au juge Michel Babin par le policier provient presque exclusivement de la déclaration faite par la victime de cette agression à coups de bâton de baseball, vendredi dernier, au centre canin que possède la dame sur le boulevard Père-Lelièvre. Elle a été rencontrée à l'hôpital du Christ-Roi où elle a été conduite pour recevoir des traitements. La prévenue, blessée également au cours de l'altercation, y a été appréhendée.

Il ressort de cette preuve que la victime s'est rendue au centre canin à la demande expresse de son mari, au cours de l'après-midi. Il lui demandait, entre autres, de rapporter son téléphone cellulaire qui, prétendait-il, se trouvait dans le secteur du bâtiment où la dame a été agressée. Or, les policiers n'ont retrouvé aucun appareil à cet endroit.

À la place, les enquêteurs ont plutôt trouvé deux paires de gants de caoutchouc, dont une était tachée de sang. Des vêtements de rechange se trouvaient également dans un havresac.

Après avoir reçu les premiers coups, la victime a tenté de s'emparer du bâton de baseball et c'est à ce moment que Nathalie Patry lui aurait fait des déclarations. Elle lui aurait dit qu'elle sortait avec son mari, qu'elle l'aimait et qu'ils avaient fomenté le complot ensemble.

La prévenue a même suggéré à la propriétaire des lieux de téléphoner à Laflamme pour lui demander laquelle

il aimait le plus. Or, il appert qu'au cours de l'échauffourée, le téléavertisseur de l'homme, que sa maîtresse portait à sa ceinture, a sonné et, par la suite, les policiers ont noté que le numéro de téléphone du couple était affiché.

À un certain moment, la victime est parvenue à se dégager et à s'enfermer dans le bureau d'où elle a pu appeler la police. Lorsque les patrouilleurs sont arrivés sur les lieux, Nathalie Patry s'affairait à faire disparaître les traces de sang.

Au cours de la perquisition qui a permis de découvrir la cache de Laflamme dans une pièce du sous-sol à laquelle lui seul avait accès, la mère de la victime a confié aux policiers qu'au cours d'une conversation, l'homme lui a dit que, si jamais le couple se séparait, il tuerait sa femme plutôt que de lui laisser la garde de leur enfant. La procureure de la Couronne, M<sup>re</sup> Anne Couture, s'opposait à la remise en liberté de la mère d'un enfant de 3 ans, dont elle a la garde, bien qu'elle ne possède pas d'antécédents judiciaires. «Quand on est prêt, par amour, à faire disparaître quelqu'un à coups de bâton de baseball, de dire M<sup>re</sup> Couture, c'est inquiétant pour cette personne si la présumée agresseuse est remise en liberté.»

L'avocat de la prévenue, M<sup>re</sup> Denis Richard, a quant à lui plaidé que Nathalie Patry ne représente pas un danger pour la sécurité du public et qu'il n'y a pas de risque de récidive. Le juge Babin rendra sa décision vendredi.

«Quand on est prêt par amour à faire disparaître quelqu'un...»

- Nettoyer la piscine
- Tondre le gazon
- Ranger le cabanon
- Faire le ménage
- Peinturer la clôture
- Jardiner
- Garder les enfants

**EMBAUCHEZ**

des étudiants



Développement des ressources humaines Canada

## Centres d'emploi du Canada pour étudiants

Sainte-Foy 654-3030  
Beauport 660-6660  
Charlesbourg 622-8245  
Québec 525-1101  
Lévis 833-4019  
Charny/St-Romuald 834-0655  
Donnacona 285-3301

Baie-St-Paul 435-2942  
La Malbaie 665-3786  
Montmagny 248-7979  
St-Georges 228-5945  
Ste-Marie 386-3727  
Thetford Mines 335-2972

## SAINTE-FOY

## L'école Saint-Yves survivra

La commission scolaire des Découvreurs adoptait hier une résolution affirmant sa volonté de maintenir ouverte, pour les années à venir, l'école Saint-Yves dont la clientèle provient de Sillery et de Sainte-Foy. Régulièrement menacée de fermeture dans le passé, tout comme les autres écoles du plateau de Sainte-Foy, l'école Saint-Yves veut survivre malgré la forte concurrence que lui font les écoles privées installées à proximité. La commission scolaire s'engage à faire une promotion active de l'école auprès des jeunes couples qui s'installent dans ce secteur. Déjà, le changement d'attitude de la commission scolaire porte fruit: une dizaine d'élèves viendront grossir sa clientèle l'an prochain. M.C.



LE SOLEIL, JEAN-MARIE VILLENEUVE

## CHARLESBOURG

## Le Trait-Carré à l'heure des Médiévales

Le Trait-Carré de Charlesbourg vit lui aussi à l'heure des Médiévales. La société historique de Charlesbourg a en effet planifié de nombreuses activités afin de mieux faire connaître la vie au Moyen-Âge. Ainsi, jusqu'au 1er août, à la bibliothèque municipale, les visiteurs en apprendront davantage sur les costumes et accessoires de l'époque médiévale. Du 3 au 13 août, une exposition sur les arts et métiers sera présentée à la maison Magella-Paradis, tandis que la maison Ephraïm-Bédard sera le lieu d'une exposition sur la sorcellerie, jusqu'au 13 août. Il faut visiter le moulin des Jésuites d'ici le 20 août pour découvrir la vie quotidienne au bas Moyen-Âge. G.B.



LE SOLEIL, JOCELYN BERNIER

Expo-Québec prépare sa 84<sup>e</sup> présentation

Les préparatifs vont bon train en vue de la 84<sup>e</sup> présentation d'Expo-Québec, du 16 au 27 août. La construction de la maison des Lions avance à grand pas, tandis que les principaux commanditaires et les partenaires sont fidèles à la fête. Ameublements Tanguay, Molson-O'Keefe, les

supermarchés IGA et Pepsi sont les quatre principaux commanditaires d'Expo-Québec. Une innovation cette année: la prévente des billets qui permettra des économies importantes. Des exemples: un adulte économisera 3,50\$ sur le prix d'entrée sur le terrain et 8,50\$ sur le prix d'entrée et l'accès illimité aux ma-

nèges. M. Claude Doré, directeur d'Expo-Québec par intérim, et la mascotte Alex ont dévoilé, hier, l'affiche de la 84<sup>e</sup> présentation, dont le thème est «Perdez la tête». L'affiche est le reflet, la magie de l'atmosphère de fête et de mouvements perpétuels qui régneront sur le terrain pendant 12 jours. G.B.

## RIVIÈRE-DU-LOUP

## 1 million \$ en formation

La papetière F-F Soucy de Rivière-du-Loup accroîtra sa productivité grâce à un investissement de près de 1 million \$ pour la formation d'une soixantaine de travailleurs de l'usine à des tâches polyvalentes. Plusieurs partenaires se sont joints à cet effort de décloisonnement des métiers dont la commission scolaire de Rivière-du-Loup, le Centre d'emploi et d'immigration du Canada à Rivière-du-Loup et la Société québécoise de développement de la main-d'œuvre. L'usine papetière loupérienne se conforme ainsi très facilement aux exigences gouvernementales dans le domaine de la formation professionnelle. C.T.

## SAINT-GEORGES

## Séance de conciliation

Conciliateur du ministère du Travail dans le dossier de l'Auberge Benedict-Arnold, M. Reynald Brassard, a convoqué le représentant des 32 travailleurs affiliés à la CSD, M. Jean-Louis Labonté, et la partie patronale à une séance de conciliation qui aura lieu à Saint-Georges, mardi, à 14h. Le lock-out a débuté au Benedict-Arnold le 18 mai, il y a plus d'un mois, alors que les discussions ont échoué sur les clauses normatives. Le syndicat a déposé 12 plaintes anticabals depuis le début du conflit de travail. De son côté, l'aubergiste Neil Mathieu opère grâce à l'aide des membres de sa famille. La convention collective est échue depuis le 30 mars. L.D.

## SAINT-ULRIC

## Musée en péril

Le Musée de la Gare de Rivière-Blanche à Saint-Ulric vient d'entreprendre sa 12<sup>e</sup> saison, peut-être sa dernière. Seul musée ferroviaire de l'Est du Québec et l'un des trois au Québec, il est ouvert à tous les jours jusqu'au 15 septembre, de 10h à 18h. Propriété de l'écrivaine Pauline Cadieux, il s'agit du seul vestige du chemin de fer créé en 1902 et abandonné en 1978. Cette année, le musée a aménagé un présentoir portant sur l'homme d'affaires Jules-A. Brillant. Ce dernier a présidé aux destinées de nombreux organismes importants du Bas-Saint-Laurent, notamment du chemin de fer de Matane et du Golfe, dont la gare de Rivière-Blanche est le dernier vestige commercial restant de cette époque. R.P.

## Huit directeurs à la défense de la réforme Rochon

LOUISE LEMIEUX  
Le Soleil

■ QUÉBEC—Chirurgies d'un jour, séjours plus courts à l'hôpital, soins postopératoires à domicile... et transformation de trois petits hôpitaux en centre d'hébergement. Le virage du réseau de la santé fait mal à certains et bousculera les habitudes des malades et du personnel médical. Mais si on ne le fait pas, et tout de suite, c'est tout le réseau qui s'effondrera, faute de moyens.

Ce n'est pas le ministre de la Santé qui le dit. Ni la directrice générale de la Régie régionale. Huit directeurs d'établissements, représentant les centres d'hébergement, les CLSC, la faculté de médecine, un hôpital de courte durée, ont décidé, hier matin, de se porter à la défense des décisions prises par la régie régionale.

«Si on continue à imposer des compressions budgétaires à chaque établissement, on coulera tous. Il fallait une transformation majeure, concentrer les compressions», constate Gilles Proulx, un vieux routier du réseau et directeur général de la Triade, un centre de réadaptation pour déficience intellectuelle. «On est incrusté dans nos vieilles habitudes et on ne peut plus se les payer», pour-

suit M. Proulx. Il prédit que «dans sept ou huit ans les gens seront encore plus satisfaits du réseau» que maintenant.

A ceux qui s'objectent à la fermeture des petits hôpitaux parce qu'ils offrent des soins moins dispendieux et humanisés, le Dr Gérard Roy, directeur général de Saint-François-d'Assise, rétorque que l'humanisation des soins dépend plus des gens qui les donnent que de la grosseur de l'établissement.

## MÉDECINS ET INFIRMIÈRES

Parce qu'on y ouvre des lits fermés, les trois établissements du futur CHU (Saint-François, Hôtel-Dieu, CHUL), pourront accueillir les médecins spécialistes et les omnipraticiens des trois hôpitaux transformés, affirme le Dr Louis

Larochelle, doyen de la faculté de médecine.

Au nom des directeurs de CLSC de la région, M. Claude Soucy affirme qu'infirmières et aide-infirmières auront leur place dans les CLSC pour le maintien à domicile des opérés et des personnes âgées. Les 4 millions\$ (pour trois ans) prévus par la régie seront-ils suffisants pour mettre sur pied les services postopératoires? M. Soucy l'ignore, parce qu'il ignore le volume de malades à traiter. Déjà, on sait que les malades qui sortent plus tôt de l'hôpital n'auront pas à payer leurs médicaments. En avril 1996 espère Claude Soucy, tous les CLSC seront ouverts de 8h à 20h.

## LES ANGLOPHONES

Le Dr Gérard Roy comprend ce que représente la fermeture du Jeffery Hale pour les anglophones. «Mais on ne peut pas ne pas toucher à un hôpital parce qu'il est anglophone», convient-il. Par contre, admet-il, «les 30 lits anglophones, ça n'a pas de sens. Parce que les malades n'auront certes pas la même pathologie. De toute façon, il n'y a jamais de problème avec les malades anglophones, parce que la plupart des médecins et infirmières sont bilingues», précise le Dr Roy.



LE SOLEIL, JOCELYN BERNIER

Les dirigeants de l'Hôtel-Dieu de Lévis ont procédé, hier soir, à l'inauguration officielle du nouveau service d'urgence de l'hôpital ainsi que d'autres locaux rénovés au coût de 10,6 millions \$. À même ce budget, des travaux majeurs ont également été effectués pour rendre l'immeuble conforme aux normes de protection contre les incendies. Sur la photo, le président du conseil d'administration de l'hôpital, J.-Édouard Roy, et le maire de Lévis, Denis Guay, dans la nouvelle salle de traumatologie dotée d'un équipement de radiologie et de moniteurs de haute technologie.

## HÔTEL-DIEU DE LÉVIS

## 4000 « chirurgies d'un jour »

PIERRE PELCHAT  
Le Soleil

■ LÉVIS — Pas moins de 4000 personnes ont subi une intervention chirurgicale l'an dernier à l'Hôtel-Dieu de Lévis avec la particularité commune cependant, que ces mêmes gens n'ont pas passé une seule nuit dans le centre hospitalier. C'est ce qu'on appelle dans le jargon hospitalier la chirurgie d'un jour.

Le patient entre à l'hôpital le matin. Il est opéré dans les heures qui suivent et retourne chez lui dans la journée. «La chirurgie d'un jour représente aujourd'hui 40% de toutes les interventions chirurgicales pratiquées à l'Hôtel-

Dieu», a indiqué, hier, le directeur des services professionnels de l'hôpital, le Dr André Vézina, en marge de l'assemblée annuelle de l'institution.

Depuis quelques semaines, c'est de ce type de chirurgie dont le ministre de la Santé et des Services sociaux, Jean Rochon, fait mention pour justifier la fermeture de centaines de lits dans les hôpitaux au Québec.

La chirurgie d'un jour se pratique depuis 20 ans à l'Hôtel-Dieu de Lévis. Depuis quelques années, elle a pris une ampleur plus considérable. «C'est surtout pour des cas bénins, soit un curetage, une ligature tubaire, une cure d'hernie, une cataracte. Mais avant de décider si le patient peut subir ce type de chirurgie, on évalue s'il est à risque ou non», a précisé le Dr Vézina.

Pour d'autres patients qui doivent séjourner à l'hôpital 24, 48 ou parfois 72 heures après

l'opération, le centre hospitalier a mis en place, l'an dernier, un nouveau programme afin qu'ils puissent être opérés dès le premier jour de leur admission à l'hôpital. On l'appelle la «chirurgie le même jour».

La batterie de tests diagnostiques est alors faite en «externe» dans les jours qui précèdent l'intervention chirurgicale. Cette façon de faire qui exige une autre organisation du travail permet de réduire la durée de l'hospitalisation des malades et le besoin en lits.

L'an dernier, 15 807 personnes ont été hospitalisées à l'Hôtel-Dieu de Lévis. Plus de 10 700 patients y ont été opérés. Il y a eu 41 100 visites à l'urgence et près de 153 000 visites en consultations externes.

Cette année, le centre hospitalier fait face à des compressions budgétaires de 3,8 millions \$ et fermera en juillet, de façon permanente, les 56 lits du septième étage de l'établissement.

**Duty free Boutiques Hors Taxes de la Beauce inc.**

**COUPON-RABAIS**

**5\$**

sur parfums et cosmétiques

Faites vos achats «HORS TAXES» avant de traverser la frontière.

Valable seulement à la Boutique Hors Taxes de la Beauce à Armstrong (Québec)

Limite: UN BON PAR ACHAT INDIVIDUEL  
Valable jusqu'au 31 décembre 1996

Pour informations sur nos prix, heures d'ouverture... composez sans frais le 1-800-463-0112

Ouvert 24/24 durant l'été.

# Patrimoine et voix d'enfants

**L**a prestigieuse revue française «Monuments historiques» consacre son dernier numéro tout entier au Québec. Plus de 100 pages présentent le patrimoine québécois en long et en large. Cela représente une vitrine de luxe dans le monde patrimonial.

«Monuments historiques» se distingue par la qualité de ses dossiers rédigés par des spécialistes et par ses photos. La revue tire à 20 000 exemplaires. Elle est distribuée dans tous les pays francophones de la planète. On peut l'acheter, notamment, aux Presses mondiales du chemin Sainte-Foy et à Presse & Musique, de l'avenue Cartier.

Ce numéro spécial (no 196, mai 1995) est à collectionner. Comme tous les numéros de «Monuments historiques», il a été rendu possible grâce à la collaboration active de la Commission des biens culturels du Québec.

Le rédacteur en chef de la publication, Vincent Bouvet, écrit en éditorial: «L'image de la «cabane au Canada», si charmante soit-elle, est bien réductrice au regard de l'originalité et de la diversité des centres urbains, des églises et des villages, ou de l'architecture industrielle, sans oublier une tradition vivace dans les arts populaires...»

Parlant de la Commission des biens culturels, je signale la parution, aux éditions du Septentrion, du livre «La passion du patrimoine». Il s'agit de l'histoire de la commission née sous un autre nom en 1922. Il s'agit aussi de l'histoire du long combat qu'ont mené les croisés de la protection du patrimoine contre les barbares contemporains des villes et des campagnes.

Le rappel, notamment, du massacre du Vieux-Québec, au début des années 1970, donne froid dans le dos. Le massacre continue, dit-on à La Malbaie, dans Charlevoix. Et ailleurs au Québec d'ailleurs.

## IL Y A PATRIMOINE ET PATRIMOINE

Il y a patrimoine et patrimoine. Ce livre et cette revue permettent de faire la différence. Le dossier du cinéma Imax qui vient d'ouvrir aux Galeries de la Capitale est un exemple de patrimoine mal compris. Imax devait s'installer dans le Vieux-Port. C'était sa place. Pour des raisons d'économie locale et d'arrondissement historique vivant.



Louis-Guy Lemieux

Il aura suffi qu'un nommé John R. Gallup, entouré de quelques agités du bocal patrimonial, s'y oppose pour faire perdre un attrait touristique majeur à une basse-ville qui en avait pourtant bien besoin. John Gallup a eu le culot d'écrire au propriétaire des Galeries de la capitale, Marcel Adams, et de demander une

favor pour service rendu. Il voulait se faire inviter avec sa bande à la première d'Imax. Il y a des coups de pied au cul qui se perdent. Pour nous consoler d'habiter une ville-capitale mal aimée et mal administrée, parlons d'un événement heureux: l'arrivée bientôt, début juillet, de 2000 voix d'enfants venant d'une vingtaine de pays et réunis dans le mouvement des Petits Chanteurs.

Pour la première fois en 50 ans d'histoire, la Fédération internationale des Pueri Cantores (Petits Chanteurs) tient son congrès à l'extérieur des frontières européennes.

Le rassemblement aura lieu à Trois-Rivières, les 1<sup>er</sup>, 2 et 4 juillet, à Québec, le 3 juillet, et à Montréal, les 5 et 6 juillet. Trois-Rivières est le

siège de la Fédération québécoise des Petits Chanteurs.

Cette manifestation s'inscrit dans le cadre du 80<sup>e</sup> anniversaire de la Maîtrise de Québec, la plus ancienne manécanterie d'Amérique du Nord.

À Québec, les 2000 voix d'enfants donneront deux grands concerts à la place de la Francophonie (le Pigeonnier), sur la colline parlementaire, accompagnés de l'Orchestre symphonique de Trois-Rivières. À 14 h, ce sera la «Cérémonie de la paix». En soirée, les Petits Chanteurs de la Maîtrise de Québec donneront un concert solo suivi de l'ensemble des chorales étrangères.

La directrice artistique et musicale des Petits Chanteurs de la Maîtrise de Québec, Diane Lapierre, souligne l'importance du mouvement des Pueri Cantores dans le monde. M<sup>me</sup> Lapierre est aussi la directrice de l'école des Petits Chanteurs, une école du réseau public comme les autres, le chant et la musique en plus, située au 3005, 4<sup>e</sup> Avenue, dans Saint-Albert-le-Grand.

Pour souligner le 80<sup>e</sup> anniversaire de la Maîtrise, les Petits Chanteurs ont produit deux «disques du Patrimoine», l'un à caractère religieux et l'autre, avec la participation de Gilles Vigneault. Une exposition permanente d'archives sera inaugurée bientôt à l'école des Petits Chanteurs.

## EN BREF

### THETFORD MINES

Elle porte plainte 17 ans plus tard

**U**ne femme de 30 ans, qui aurait été agressée sexuellement alors qu'elle avait entre 7 et 13 ans, a attendu 17 ans avant de déposer une plainte à la police de Thetford Mines/Black Lake. La plaignante, qui réside à l'extérieur de la région thétfordoise, aurait été l'objet d'attouchements sexuels de la part de Guy Campeau, un coiffeur de Thetford Mines âgé de 41 ans, en plus d'avoir été incitée à se livrer à des attouchements sexuels sur cet homme durant la période de 1972 à 1978. Les crimes reprochés à Campeau auraient eu lieu majoritairement à sa résidence de Thetford Mines. Campeau a comparu lundi dernier devant un juge de paix pour finalement être remis en liberté sur un engagement de 1000\$. Le quadragénaire reviendra en cour le 27 juin. I.B.

### LA MALBAIE

Cinq ans pour agressions sexuelles graves

**M**artin Dufour a écopé hier de cinq ans de pénitencier pour des agressions sexuelles graves avec séquestration commises à Baie-Saint-Paul sur son ex-petite amie et sur une dame de 59 ans rencontrée dans un bar de l'endroit. L'homme de 26 ans est derrière les barreaux depuis sa comparution en septembre 1994. Le juge Rock Lefrançois en a tenu compte en prononçant sa sentence de cinq ans. Martin Dufour avait toutefois déjà été condamné à quatre mois de prison pour agression sexuelle en 1992. D.G.

### QUÉBEC

Un autre délateur des Hell's règle ses comptes

**L**'autre délateur relié aux affaires des Hell's Angels, Serge Quesnel, un Trifluvien de 25 ans, a à son tour plaidé coupable hier aux accusations portées contre lui. Il a été condamné à l'emprisonnement à perpétuité pour meurtre non prémédité et il deviendra admissible à une libération conditionnelle dans 12 ans. La semaine dernière, un autre délateur, Michel Caron, âgé de 30 ans, de Beauport, avait été condamné à 11 ans de pénitencier pour homicide involontaire. Les deux individus avaient été arrêtés au début d'avril au cours de l'opération majeure menée par la Sûreté du Québec parmi des personnes gravitant dans l'entourage des Hell's. R.H.

### LA MALBAIE

Six mois au camionneur

**S**teve Brisson, le camionneur de Les Escoumins qui avait volontairement lancé son camion dans la côte des Mange-Lard, à Saint-Siméon, dans le but de toucher les assurances a été condamné hier au palais de justice de La Malbaie à six mois de prison. Les événements reprochés à l'accusé se sont déroulés le 24 mars 1994 au lever du jour. Steve Brisson avait alors engagé son semi-remorque dans la côte abrupte avant de sauter sur la chaussée quand il roulait encore à petite vitesse. D.G.

## LA STRATÉGIE

- Consultation de la population
- Attitude et analyse pro-active
- Gestion axée sur les problèmes
- Patrouille à pied
- Mandat «intervention» accentué
- Patrouille mixte
- Développement des ressources humaines
- Projet «intervention communautaire»
- Postes de police communautaire



Une nouvelle «stratégie» dévoilée hier par le directeur Normand Bergeron et le maire Jean-Paul L'Allier.

## Québec expérimentera la police communautaire

ANNIE MORIN  
Le Soleil

■ QUÉBEC — Deux postes de police communautaire expérimentale sont créés à Québec. Ils auront pignon sur rue en basse-ville et en haute-ville.

Les postes de police communautaire ne s'apparentent ni à un poste de police traditionnel ni à un point de service local. Ils constituent un lieu de rencontre pour les citoyens, les groupes communautaires et les policiers d'un quartier. «On peut arrêter au poste pour parler d'un problème spécifique avec les voisins et les policiers ou tout simplement pour prendre un café», souligne Normand Bergeron, directeur du Service de police de la ville de Québec.

La police communautaire devra résoudre plusieurs délits qui ne sont pas des crimes. «On ne peut pas régler les problèmes seulement avec les lois. La police a besoin de s'associer avec les gens du milieu pour être efficace», explique M. Bergeron. Les policiers communautaires auront pour mandat de regrouper les gens qui causent le préjudice et ceux qui le subissent. Par exemple, si les habitants d'un quartier portent souvent plainte pour des bruits, les policiers chercheront des solutions pour réduire les bruits avec les personnes concernées plutôt que de faire appliquer strictement la réglementation. M. Bergeron n'écartera pas la possibilité que des crimes plus graves puissent être résolus grâce aux informations obtenues lors des discussions avec les citoyens.

La permanence au poste de police sera assurée autant par des bénévoles issus des orga-

nismes communautaires que par les policiers eux-mêmes. Les bénévoles prendront charge de certains quarts de surveillance pour assurer une présence continue dans les locaux de la police. Ils seront formés pour faire face aux situations problématiques. L'ensemble des services demeureront sous la responsabilité de la police.

Quatre adresses ont été pointées, en basse-ville et en haute-ville, comme endroits éventuels pour les postes, mais les modalités de location ne sont pas encore négociées avec les propriétaires. Le service de police communautaire entrera en fonction dès que les locaux auront été aménagés. «L'action est expérimentale quant aux moyens, mais les orientations sont là pour rester», pondère le maire de Québec, Jean-Paul L'Allier. Les seuls coûts reliés à l'opération sont engendrés par la location des bâtisses.

Un lieutenant et trois constables seront affectés au nouveau service de police communautaire. Le sergent et les cinq constables qui font de la prévention dans les écoles vont aussi se joindre au groupe d'intervention. Il ne s'agit pas de nouveaux postes, mais d'un déplacement des ressources existantes. Deux officiers du Service de police ont déjà suivi une formation en intervention communautaire. Tous seront sensibilisés à la cause à l'automne 1995.

Le Service de police de Québec a lancé le projet «intervention communautaire». Les responsables de ce projet ont pour tâche de solutionner les problèmes signalés au 9-1-1 et les plaintes formulées au cabinet du maire, au bureau des conseillers, à la direction générale des villes ou au service de police. Le groupe «intervention communautaire» réfère les dossiers aux personnes qui peuvent le plus efficacement traiter les plaintes.

## Un 2<sup>e</sup> procès pour Aubin

QUÉBEC — Le juge Jean-Claude Beaulieu, de la cour supérieure, a rejeté hier la requête pour arrêt des procédures contre Roger Aubin, l'individu accusé de meurtre qui invoquait un abus de procédure de la part du ministère public.

Essentiellement, Aubin reprochait au procureur de la Couronne, M<sup>re</sup> Sabin Ouellet, d'avoir demandé une autorisation de pourvoi en Cour suprême. Ceci, alléguait-il, a entraîné un long retard qui a empêché la tenue de son procès dans des délais raisonnables.

Après qu'un jury eut reconnu Aubin coupable du meurtre de Stéphane Morin, survenu en 1990 à Québec, la cour d'appel ordonnait, en août 1994, la tenue d'un second procès dans cette affaire. Quelques jours plus tard, Aubin est acquitté d'avoir eu en sa possession une arme à autorisation restreinte, à savoir le revolver de calibre .38 dont, selon le ministère public, il se serait servi pour commettre le meurtre. Cet acquittement, selon Aubin, empêchait déjà la tenue d'un second procès pour meurtre.

Deux mois plus tard, la poursuite s'adresse à la Cour suprême. Selon Aubin, le procureur de la Couronne a alors fait preuve d'acharnement à son endroit, ce qui lui a fait subir des «délais injustes». Depuis le jugement de la cour d'appel, a plaidé son avocat, M<sup>re</sup> Sylvie Lachance, l'accusé «vit beaucoup d'anxiété».

Or, selon le juge Beaulieu, le recours exceptionnel en arrêt des procédures devait être basé sur une preuve visant la conduite de M<sup>re</sup> Ouellet. «Le fait d'exercer un droit prévu par la loi ne constitue certes pas un abus de procédure», tranche le juge, observant que l'allongement du délai ne peut être imputé ni à l'administration ni au ministère public.

La preuve démontre en effet que, lors de l'ajout de chaque délai additionnel, l'accusé ou son procureur y a consenti. De son côté, Aubin soutenait qu'en son absence, son procureur précédent avait accepté deux remises sans lui demander son consentement. R.H.

rabais de

**30% à 50%\***  
sur une sélection de vêtements\*

Vente sous la tente à Lévis, 3 derniers jours! (418) 833-2686

concept mode  
**clément**  
0 - 20 ans

Place Ste-Foy Les Galeries de la Capitale  
Place Carnaval / Lévis Place Fleur de Lys  
Rivière-du-Loup Rimouski Drummondville  
Victoriaville St-Georges Chicoutimi



la Cadillac des aubaines!

CADILLAC SEDAN DE VILLE  
**4500\$**  
de rabais, cette semaine seulement

**giguère**  
PONTIAC BUICK CADILLAC CAMIONS GMC

375, boul. Hamel, Québec 529-6551

Simone Paris se donne un nouveau look!



Liquidation rapide pour faire place aux ouvriers!

**Solde**  
avant  
rénovations  
**50%**  
de rabais

sur toutes les collections  
- Lucia - Yarell -  
Gispa - Geiger - Tru  
- Dino Valiano -  
Bruno St-Hilaire  
Toutes taxes incluses.

**Simone Paris**  
LE PRÊT-À-RAVIR

2646, chemin Ste-Foy, Ste-Foy (près de l'Hôpital Laval) 656-1902

# Les Nordiques presque morts...

FRANÇOIS POULIOT  
Le Soleil

■ QUÉBEC — À quelques heures du vote des gouverneurs de la LNH sur le transfert des Nordiques à Denver, l'effort entrepris par un groupe d'homme d'affaires de Québec pour obtenir une grâce de 30 jours semble ne pas vouloir porter fruit.

En milieu de soirée hier, les principaux porte-parole du Comité du rapatriement des Nordiques ont nolié un avion monomoteur à destination de New York.

Émile Poulin et Georges Labrecque ont décidé de se rendre dans le Big Apple afin de rencontrer les autorités de la LNH et plaider leur requête. Ils ne pouvaient indiquer si un avocat les accompagnerait.

Les gouverneurs se réunissent ce matin à l'hôtel St. Regis pour se pencher sur le dossier des Nordiques. À la Ligue nationale, les différents porte-parole interrogés hier se contentaient de répéter que le commissaire Gary

Bettman donnerait une conférence de presse ce midi dans l'heure suivant la rencontre. Impossible de savoir si la demande de report est à l'ordre du jour.

En journée, le groupe a écrit au président des Nordiques, Marcel Aubut, pour lui demander de se prononcer en faveur du sursis. « Nous faisons appel à son sens patriotique et lui donnons la chance de blanchir sa réputation », a dit Mario Caron, un autre membre du comité.

Celui-ci a reçu l'appui de Maurice Tanguay, le propriétaire d'Ameublements Tanguay qui, sans avancer de montant, s'est dit intéressé à investir dans le rapatriement d'une franchise de la LNH à Québec.

Les chances de voir le Canadien de Montréal épouser la cause apparaissent cependant plutôt minces. La Brasserie Molson a fait savoir qu'elle n'est « qu'un commanditaire de l'équipe et n'a aucune autorité pour intervenir auprès de la LNH ».

Quand on a demandé au v-p. af-

aires publiques, Alban Asselin, qui investissait dans le nouveau forum, il a convenu que les fonds allaient provenir du holding, mais ajouté : « Je ne peux pas comprendre qu'on cherche à faire de Molson la responsable du départ des Nordiques. »

Aux bureaux du Canadien, le responsable des communications, Donald Beauchamp, a indiqué que le président Ronald Corey était à l'extérieur et « n'était pas disponible. »

## ... et enterrés

QUÉBEC (PC) — Aux dernières nouvelles, il semble que la Ligue nationale de hockey n'accordera pas de dernière chance au Comité du rapatriement des Nordiques de garder le club dans la Vieille Capitale.

Ce délai de dernière minute entraînerait un changement à l'ordre du jour de la réunion des gouverneurs qui doivent approuver la vente aujourd'hui. Or, le porte-parole de la Ligue nationale Arthur Pincus a déclaré qu'il n'y aura pas de changement à cet ordre du jour.

Selon le Comité du rapatriement des Nordiques, qui cite des règlements de la Ligue nationale, les propriétaires des Nordiques n'avaient pas le droit de vendre l'équipe avant de l'offrir à des acheteurs intéressés à la garder à Québec.

## UNIVERSITÉ À LÉVIS Lévis défend vigoureusement son projet

MARC SAINT-PIERRE  
Le Soleil

■ LÉVIS — Non seulement la Rive-Sud mérite-t-elle qu'une université autonome ait pignon sur rue à Lévis, mais elle en a aussi besoin pour assurer son développement.

Ces propos sonores ont été formulés devant la commission des États généraux sur l'éducation, au cégep Lévis-Lauzon, hier.

Ce sont notamment le maire de Lévis, Denis Guay, et les porte-parole de la Fondation de l'université de Lévis qui en ont été les porteurs. Noir sur blanc, le message du maire a aussi été critiqué, ne serait-ce qu'il a noté que « le fait de disposer d'une simple antenne de l'UQAR à Lévis ne peut, à l'évidence, constituer un facteur de développement et de progrès pour notre milieu ».

Certes, le projet d'université n'a pas accaparé toute l'attention des commissaires. Comme ailleurs au Québec, ceux-ci ont été saisis de préoccupations ayant trait à la petite école, la pédagogie, l'analphabétisme, l'avenir des commissions scolaires, la formation professionnelle, la confessionnalité, etc. Une bonne vingtaine de porte-parole de tout Chaudière-Appalaches se sont exprimés sur ces questions. Mais l'université de Lévis a occupé l'avant-scène et les coulisses même où sont apparues des affiches indiquant : « L'université de Lévis — L'idée gagne le monde ».

Le président de la Fondation de l'université de Lévis, André Fortin, a d'ailleurs tout fait pour ça. « Notre région requiert, pour assurer son développement, une université à caractère nouveau, original. Une université complémentaire au réseau actuel tout en se différenciant par la spécificité de son mandat et par la vision particulière qu'elle aura de sa mise en œuvre. Le type d'université que nous venons de décrire répondrait aux besoins de la région dans la perspective où cette région prend en charge la direction de son développement, s'assure de son rayonnement et définit son projet collectif », a dit le porte-parole aux commissaires.

Cette université, André Fortin la voit comme une institution de haut savoir spécialisée dans quelques créneaux administratifs, scientifiques et technologiques qui formera une main-d'œuvre hautement qualifiée et cela autant en formation initiale qu'en formation continue.

Des propos que M. Fortin a formulés à l'extérieur de la salle, il est ressorti que la fondation pense à une université de moins de 5000 étudiants, un budget d'une douzaine de millions \$, ceux-ci puisés à même l'enveloppe dévolue par l'État à l'enseignement universitaire. Et qu'il doute fort, merci, que les autres universités en crévent pour autant.

Le maire Guay a été tout aussi clair qui pense que Lévis, pôle industriel, commercial et administratif régional, a les préalables pour développer une université. « Au même titre que nous souhaitons la consolidation de notre enseignement collégial afin de disposer des outils nécessaires à la formation de nos gens d'affaires et de notre main-d'œuvre de demain, nous souhaitons aussi à Lévis obtenir la consolidation de notre enseignement universitaire », a notamment dit le maire.

« Ce n'est pas le béton que nous privilégions en disant cela, a-t-il repris, mais bien l'institution proprement dite, car que nous importe que cette université loge dans des bâtiments neufs ou recyclés, du moment qu'elle fonctionne en parfaite symbiose avec le milieu et qu'elle conduise aux résultats que nous en escomptons ».

Le maire et M. Fortin ne sont pas restés seuls sur le champ de manoeuvre. À la fois mesurées et très claires, les impeccables caisses pop de la MRC de Desjardins les ont allègrement rejoints en notant entre autres qu'une université lévisienne « pourrait constituer un foyer de recherche important sur tous les aspects liés à la coopération ». Elles n'ont pas hésité non plus pour dire qu'elles sont « favorables à ce qu'une université soit créée à Lévis et souhaitent que la réponse qui émanera des États généraux sur l'éducation aille dans le même sens ».

## Les Beaucerons expriment leurs craintes

LÉVIS — Jeune mais déjà bien enraciné dans son milieu, le Centre universitaire des Appalaches craint que la mise en place d'une université autonome à Lévis ne le torpille.

À mots voilés, les Beaucerons ont exprimé cette crainte à la Commission des États généraux, hier à Lévis.

Installé dans des locaux loués au cégep Beauce-Appalaches, le centre est entre autres associé à Laval et à l'Université du Québec à Trois-Rivières. Lancé en septembre 1991, il a recueilli plus de 3000 inscriptions dans 114 cours offerts principalement à Saint-Georges mais aussi à Thetford, Sainte-Marie et dans quatre autres localités de la région.

De l'avis de sa directrice générale, Jeannine Routhier, le centre est tout à fait collé à son milieu.

Mais quoiqu'il en soit de leur réussite en matière d'accessibilité à l'enseignement universitaire, les Beaucerons perçoivent le projet d'université à Lévis comme une game politique.

### GARANTIES

C'est dans ce contexte qu'ils ont parlé aux commissaires de rien de moins que « la garantie de la sécurité et de pérennité des services en région ».

« L'histoire des services universitaires en Beauce-Appalaches démontre bien la nécessité de se donner des structures qui puissent résister aux aléas divers et rassurer les étudiants sur la poursuite des activités (du Centre). Comme à d'autres époques, ce qui apparaît aujourd'hui, aux yeux de plusieurs, comme une réponse prometteuse aux besoins du milieu pourrait être compromis par des changements dans l'environnement qui laisseraient les étudiants et les partenaires du Centre dans l'insécurité », a notamment indiqué Laurier Tremblay, représentant de l'université Laval au Comité de gestion du Centre.

Ces « changements dans l'environnement » sont une allusion directe au projet d'université à Lévis, dira Mme Routhier quand la commission lui demandera de préciser. M. S.-P.

**VENTE JOURS D'ÉTÉ**  
AU RABAIS

À LA GUÊPIÈRE, VALEURS EXCLUSIVES ET PRIX EXCEPTIONNELS!



**PYJAMAS  
CULOTTE BOXEUR**

**39.95**  
RÉG. JUSQU'À 65.00

Pyjamas en tricot de coton, coton piqué ou tricot finement ajouré. Illustré le style petites marguerites en marine ou jaune sur blanc. Tailles et coloris assortis.



**ROBES DE NUIT  
VARIÉES**

**39.95**  
RÉG. JUSQU'À 85.00

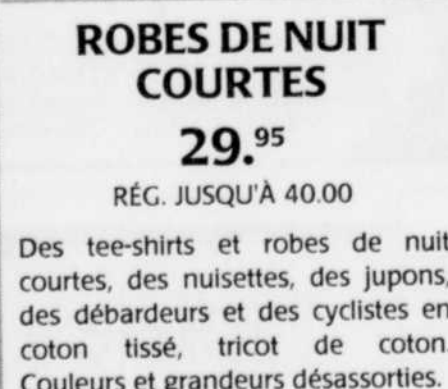
Variété de robes de nuit encolure boutonnée, tricot de coton, coton tissé, chemises de poète en coton indien, jupon en charmeuse. Couleurs et grandeurs désassorties.



**PEIGNOIRS  
VARIÉS**

**79.95**  
RÉG. JUSQU'À 125.00

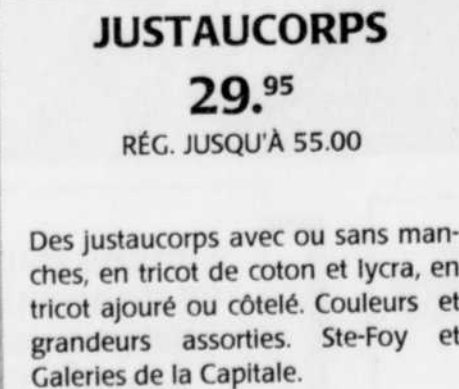
Des peignoirs en tricot de coton doublé ratine, charmeuse ou ratine de coton. Coloris unis et imprimés de fleurs multiples. Tailles assorties.



**ROBES DE NUIT  
COURTES**

**29.95**  
RÉG. JUSQU'À 40.00

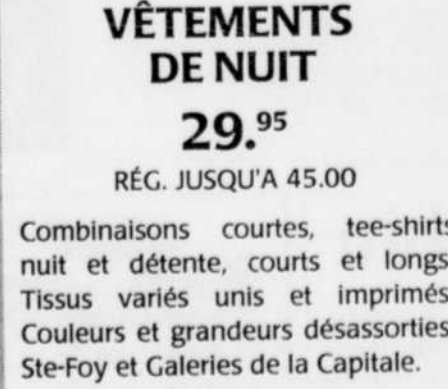
Des tee-shirts et robes de nuit courtes, des nuisettes, des jupons, des débardeurs et des cyclistes en coton tissé, tricot de coton. Couleurs et grandeurs désassorties.



**JUSTAUCORPS**

**29.95**  
RÉG. JUSQU'À 55.00

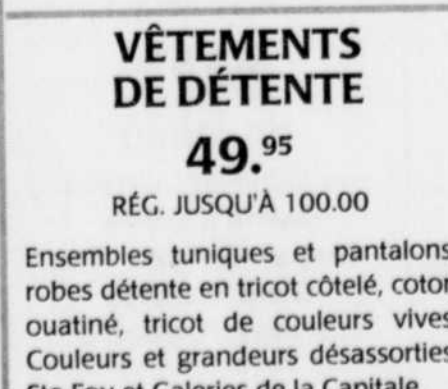
Des justaucorps avec ou sans manches, en tricot de coton et lycra, en tricot ajouré ou côtelé. Couleurs et grandeurs assorties. Ste-Foy et Galeries de la Capitale.



**VÊTEMENTS  
DE NUIT**

**29.95**  
RÉG. JUSQU'À 45.00

Combinaisons courtes, tee-shirts nuit et détente, courts et longs. Tissus variés unis et imprimés. Couleurs et grandeurs désassorties. Ste-Foy et Galeries de la Capitale.



**VÊTEMENTS  
DE DÉTENTE**

**49.95**  
RÉG. JUSQU'À 100.00

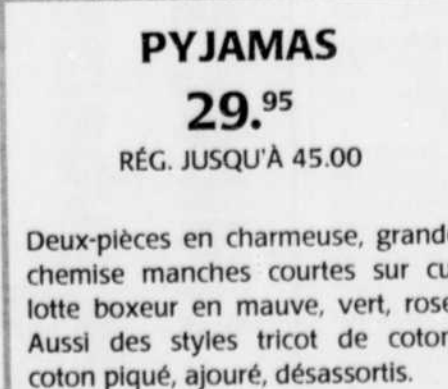
Ensembles tuniques et pantalons, robes détente en tricot côtelé, coton ouatiné, tricot de couleurs vives. Couleurs et grandeurs désassorties. Ste-Foy et Galeries de la Capitale.



**CHAUSSETTES  
MOTIFS ASTRUX**

**5.99**  
RÉG. 9.00

Une chaussette courte imprimée de lunes, soleils et étoiles sur fond uni. Taille unique. Coloris assortis.



**PYJAMAS**

**29.95**  
RÉG. JUSQU'À 45.00

Deux-pièces en charmeuse, grande chemise manches courtes sur culotte boxeur en mauve, vert, rose. Aussi des styles tricot de coton, coton piqué, ajouré, désassortis.

NOS TROIS MAGASINS SERONT FERMÉS LE SAMEDI 24 JUIN... LA VENTE JOURS D'ÉTÉ SE POURSUIT DIMANCHE DE 12H00 À 17H00

la maison  
**simons**

PLACE STE-FOY GALERIES DE LA CAPITALE VIEUX QUÉBEC

# Dix jeunes victimes de Tchernobyl à Québec

GUY BENJAMIN  
Le Soleil

■ QUÉBEC — Dix enfants contaminés lors de la catastrophe nucléaire de Tchernobyl, en Biélorussie, viendront se refaire une santé dans la région de Québec. Ils arriveront à Québec lundi pour un séjour de six semaines.

L'initiative de Mme Hélène Désilets, qui avec son conjoint Benoît Pelletier avait accueilli une petite fille l'an dernier, aura fait bouillir de neige. Elle a réussi à convaincre neuf autres familles de la région de poser ce geste humanitaire, de rendre la vie encore plus agréable aux jeunes visiteurs et de permettre aussi une meilleure préparation aux familles d'accueil.

L'an dernier, la famille Désilets-Pelletier avait accueilli, pendant six semaines, une fillette de neuf ans, Anna Pantieleva. La jeune visiteuse avait grandement souffert de la solitude, avait tristement constaté Mme Désilets, malgré des efforts de communication de part et d'autre. La petite Anna passait ses journées à chanter. Mme Désilets la croyait donc très heureuse. Sauf qu'elle apprit avec tristesse de la part d'un interprète que le fait de chanter ainsi est une façon, selon les moeurs dans

plusieurs pays de l'Europe de l'Est, de se donner du courage.

Pour éviter l'isolement, il y avait deux moyens, faire en sorte que plusieurs enfants viennent à Québec et apprendre la langue du pays. Mme Désilets est heureuse que les deux objectifs soient atteints.

Depuis l'automne, les dix familles d'accueil se réunissent régulièrement pour les cours de langue donnés par M. Valéri Davidov. Un programme d'activités a aussi été élaboré afin de permettre aux jeunes visiteurs de se rencontrer toutes les fins de semaine. Les familles d'accueil ont dû également travailler fort pour faire un succès de la campagne de souscription, qui a permis d'amasser 8000 \$. Le voyage de chaque jeune visiteur coûte 740 \$.



L'an dernier, la petite Anna, au centre, avait été accueillie par Hélène Désilets, Benoît Pelletier et leur fille Amélie.

Rappelons que les jeunes victimes de la catastrophe de Tchernobyl, survenue en 1986, ont besoin de vivre dans un environnement sain afin d'aider leur organisme à se débarrasser du césium.

**Solde d'été**  
en cours  
**40% et 50%**  
de rabais  
**BAM.BIN**

PLACE DES QUATRE BOURGEOIS 658-2218

## HAUSSE DE L'ESSENCE

### Campeau envisage le contrôle des prix

DONALD CHARETTE  
Le Soleil

■ QUÉBEC — Le ministre des Finances Jean Campeau a laissé planer la menace d'un contrôle des prix si les pétroliers haussent le prix du litre d'essence de 7c le 1er juillet prochain.

Le ministre a rencontré hier matin une coalition formée de 17 députés ministériels qui veulent que le gouvernement prenne tous les moyens pour empêcher cette hausse. À l'Assemblée nationale le ministre a souligné que les députés lui avaient demandé d'agir « et on m'a même souligné, si nécessaire, un contrôle des prix ».

Au ministère des Finances, on insiste pour dire que les discussions se poursuivent avec les compagnies pétrolières et qu'une entente est toujours possible.

Pourtant, un porte-parole d'Ultramar, Louis Forget, a fait valoir hier que, normalement, les taxes doivent être incluses dans le prix de vente et que les pétroliers n'ont pas à absorber ce manque à gagner découlant du dernier budget.

« Nous sommes prêts à écouter le gouvernement mais, habituellement, les prix de vente incluent les taxes quand des rabais disparaissent. Il nous est impossible de dire quel sera le prix à la pompe le 1er ou le 2 juillet. Ce n'est pas notre rôle d'absorber la hausse mise de l'avant par le gouvernement. Ce n'est pas à nous de subventionner ce manque à gagner », de dire M. Forget.

Il est faux de prétendre, selon lui, que « les pétroliers ont empêché les profits » quand l'État subventionnait la vente d'essence en région périphérique.

Les vérifications du ministère des Richesses naturelles auraient démontré que le consommateur a bénéficié de ces rabais.

« Nous ne faisons pas 22c de profit le litre d'essence mais 7/10c de c. Il faut bien comprendre que dans les villes comme Québec et Montréal, ce sont les guerres de prix qui font baisser le prix à la pompe et qui font que des détaillants vendent à perte. »

Rappelons que le dernier budget Campeau a mis fin à une réduction pouvant aller jusqu'à 6,65c du litre, selon les régions, et remplacé cette mesure jugée inefficace par une baisse du droit d'immatriculation de 50 \$.

## LES RÉGIONS À LA CAISSE

Quant au député péquiste qui a pris la tête de cette coalition, Rémy Trudel, délégué régional de l'Abitibi-Témiscamingue, il estime que les régions ne doivent pas faire les frais des marges commerciales réduites des pétroliers dans les grands centres.

« Nous n'accepterons pas une hausse de 7c le litre. Les régions ne doivent pas faire les frais de cette abolition. Selon les informations que nous avons, les marges commerciales des pétroliers sont de 18c en région et de 8c à Montréal. »

Selon lui, le conseil des ministres pourrait, par exemple, décréter un contrôle des prix. M. Trudel ne s'objecterait pas à un retour à l'ancienne formule de rabais. « Pour les 17 députés présents, ce qui importe c'est le résultat. »

## Les boucliers se lèvent à Rimouski

ERNIE WELLS  
Collaboration spéciale

RIMOUSKI — Pendant que la députée de Rimouski, Solange Charest, invite les consommateurs de la région à lever les boucliers pour contrer la hausse de 7c du prix du litre d'essence le 1er juillet, les gens d'affaires demandent un moratoire sur l'abolition des crédits de taxes.

Considérant qu'une augmentation de l'essence serait indécise pour la région de Rimouski, Mme Charest invite les consommateurs à déjouer les plans des pétroliers, en encourageant les détaillants qui accordent un rabais sur l'essence. « La seule façon de les ramener à la raison, c'est de créer une véritable concurrence », soutient la députée Charest, pour qui la hausse serait catastrophique au début d'une saison touristique qui s'annonçait prometteuse.

La Chambre de commerce locale a demandé hier, un moratoire sur l'abolition du rabais des taxes sur l'essence. « Nous demandons au ministre d'imposer ce moratoire, le temps que des mesures efficaces soient mises en place, afin de s'assurer que cette abolition ne sera pas absorbée par les consommateurs », estime le président, Camille Leblanc.

## BÉNÉFICIEZ DE RABAIS SUPPLÉMENTAIRES SUR TOUT, TOUT, TOUT!

**8 jours**  
**EXCEPTIONNELS!**

Se termine vendredi  
le 23 juin 1995

## PLUS VOUS ACHETEZ, PLUS VOUS ÉCONOMISEZ!

| Achetez de          | Économisez: |
|---------------------|-------------|
| 1 000 \$ à 1 499 \$ | 50 \$       |
| 1 500 \$ à 1 999 \$ | 75 \$       |
| 2 000 \$ à 2 999 \$ | 100 \$      |
| 3 000 \$ à 3 999 \$ | 150 \$      |
| 4 000 \$ à 4 999 \$ | 200 \$      |
| 5 000 \$ à 6 499 \$ | 300 \$      |
| 6 500 \$ à 7 999 \$ | 400 \$      |
| 8 000 \$ et plus    | 500 \$      |

DOUBLEZ CES  
ÉCONOMIES SUR  
LES ÉTIQUETTES  
ROUGES!

**LA GALERIE  
DU MEUBLE**

CLASSIQUE : 1215, boul. Charest O., Québec 681-0171  
CONTEMPORAIN : 18, rue Concellette, Québec 681-0171  
ROCHE BOBOS : 9, rue Courcellette, Québec 681-4101  
RIVE-SUD : 170, rte Kennedy, Lévis 838-9982

### HEURES D'OUVERTURE :

Lundi au mercredi 9h à 17h 30 • Jeudi et vendredi 9h à 21h • Samedi 9h à 17h • Fermé le dimanche

\* 12 juin 1996 Conditionnel à l'approbation du crédit • Acompte 30 %

\* Ces rabais s'appliquent automatiquement sur tout achat de meubles effectués d'ici le samedi 24 juin 1995.

Ne peut être utilisé conjointement avec tout autre certificat-cadeau ou promotion.

Nos magasins seront fermés samedi le 24 juin.

COMMENCEZ À PAYER DANS  
**1**  
AN

# LE QUÉBEC LE CANADA

## Première agence gouvernementale d'inspiration britannique Québec crée une unité autonome de gestion à la CARRA

GILBERT LEDUC  
Le Soleil

■ QUÉBEC — La Commission administrative des régimes de retraite et d'assurances (CARRA) devient officiellement la première agence créée par le gouvernement du Québec.

Le Conseil du trésor a donné son aval, la semaine dernière, à l'entente de gestion et au plan d'action 1995-96 de la CARRA, ce qui ouvre finalement la voie à la mise sur pied d'agences gouvernementales d'inspiration britannique. Question de sémantique, on préfère, au conseil exécutif du gouvernement du Québec, parler d'unités autonomes de services plutôt que d'agences.

Dans les prochaines semaines, deux

autres agences verront le jour: une première regroupera le Fonds des Services aériens gouvernementaux et celui du Courrier et de la Messagerie et une deuxième sera formée à partir de la Direction générale de la perception du ministère du Revenu.

D'autres unités sont également en formation aux ministères de la Culture et des Communications, de la Sécurité du revenu et des Ressources naturelles. L'objectif de l'État est de

créer au moins une agence gouvernementale dans chacun des ministères, sauf ceux de l'Éducation et de la Santé et des Services sociaux.

D'ici la fin de l'année budgétaire 1995-96, pas moins de 20 autres unités autonomes de services pourraient voir le jour. Créées pour répondre aux défis provoqués par la rareté des res-

**D'ici la fin de l'année  
budgétaire 1995-96, 20 autres  
agences pourraient naître**

sources budgétaires et la volonté d'accroître la productivité et l'efficacité de la machine gouvernementale, les unités visent la gestion par résultats,

c'est-à-dire que l'on s'intéressera davantage à la qualité des services offerts à la population qu'à la façon de les produire.

Chaque unité autonome de service établit un plan d'action annuel dans lequel il définit, entre autres, ses orientations et ses cibles de performance. À la fin de chaque année, l'unité rend compte, dans son rapport annuel et devant une commission parlementaire, de ses résultats.

La CARRA, qui gère 24 régimes de retraite (dont celui des employés du gouvernement), est donc la première unité autonome de services à dévoiler son entente de gestion et son plan d'action. Dans le premier document, elle rend compte de sa mission et ses objectifs, de ses responsabilités et de

son cadre de gestion.

Dans son plan d'action, la CARRA établit de quelles façons elle va améliorer les services à la clientèle en établissant des cibles à atteindre. Des objectifs très précis sont fixés. Par exemple, on veut accroître de 7400 à 9500 le nombre d'appels répondus mensuellement.

On vise également à faire passer de 46% à 60%, le pourcentage de la correspondance générale traitée dans un délai de 25 jours ouvrables et de recevoir en entrevue 90 % des clients dans une période d'attente inférieure à 10 minutes (comparativement à 87% actuellement).

On veut aussi réduire de quatre à un mois le délai d'attente pour une demande de rachat d'années de service.

### IMPLANTS MAMMAIRES

## Entente de 28 millions \$ Québécoises et Ontariennes dédommagées

■ MONTRÉAL (PC) — Un règlement à l'amiable est intervenu dans le dossier de certaines marques de prothèses mammaires au gel de silicone, prévoyant la constitution de cinq fonds totalisant 28 millions \$ pour les femmes du Québec et de l'Ontario.

L'entente est intervenue entre l'ACEF-Centre de Montréal et Mme Francine Power, d'une part et la compagnie Bristol-Myers Squibb, d'autre part.

L'association de consommateurs et Mme Power avaient intenté en mai 1991 un recours collectif contre l'entreprise et ses filiales, qui fabriquent les prothèses de marque Meme, Optimam, Replicon, Natural Y et Surgitek. Les négociations ont duré plus d'un an. Les femmes inscrites au règlement auront 12 ans pour effectuer leur réclamation.

En fait, ce sont cinq fonds qui seront constitués: un pour les femmes qui ont déjà eu une rupture de leur(s) prothèse(s) (5,5 % du montant du règlement y est consacré); un autre pour les femmes qui souffrent des maladies désignées dans le règlement (65 % du montant); un autre pour les femmes qui n'ont pas de problèmes actuellement mais qui pourraient voir leur prothèse se rompre dans l'avenir (deux % des sommes); un pour les femmes qui dans l'avenir souffriront des maladies désignées (27,5 % du montant) et un pour les frais d'administration (700 000 \$).

Ce règlement à l'amiable doit cependant être approuvé par le tribunal, après la publication d'un avis. Le juge entendra les représentations des parties à ce sujet le 31 juillet.

L'entente ne vaut que pour les prothèses fabriquées par Bristol-Myers et

ne concerne pas les autres fabricants. Elle ne touche aussi que les Québécoises et les Ontariennes.

L'ACEF-Centre de Montréal affirme qu'il est difficile de déterminer le montant que recevra chaque femme. «Cela dépendra du nombre de femmes qui s'inscriront, de la gravité des problèmes de santé de chacune, de leur degré d'incapacité ainsi que de l'âge qu'elles avaient lors de l'apparition de leurs premiers symptômes.» En conférence de presse, un des avocats au dossier a avancé le chiffre de 5000 \$ à 30 000 \$, selon la gravité du cas.

Les femmes qui ont déjà des problèmes de santé seront indemnisées dans l'année suivant l'approbation de l'entente par les tribunaux.

Les femmes qui n'ont pas de problèmes actuellement pourront s'inscrire et faire une réclamation dans les prochaines années si elles développent une maladie ou doivent se faire retirer leur(s) prothèse(s).

Les victimes doivent d'abord obtenir auprès de leur médecin la preuve qu'elles portent les prothèses en question. Elles n'auront toutefois pas à prouver le lien de causalité entre les prothèses mammaires et leur maladie.

On estime qu'au Canada, entre 100 000 et 150 000 femmes ont eu des implants mammaires au gel de silicone. Bristol-Myers aurait vendu entre 20 à 25 % de ces prothèses.

## Une entente Chine-Québec



Visiblement satisfaits, les représentants de la Chine et du Québec ont signé une entente hier pour augmenter la coopération économique entre les deux États en matière de science et de technologie. Le document a été paraphé à l'Assemblée nationale par le vice-premier ministre du Québec, Bernard Landry, et la vice-présidente de la Commission de la science et de la technologie de la République de Chine, Mme Zhu Lilan. L'entente vise notamment à assurer le développement de la coopération technologique de la République de Chine, Mme Zhu Lilan. L'entente vise notamment à assurer le développement de la coopération technologique de la République de Chine, Mme Zhu Lilan. L'entente vise notamment à assurer le développement de la coopération technologique de la République de Chine, Mme Zhu Lilan.

## Éloigner les militants pro-vie des cliniques d'avortement

■ VICTORIA (PC) — Le gouvernement néo-démocrate de Colombie-Britannique est déjà critiqué pour son projet de loi déposé lundi et visant à limiter l'accès des militants pro-vie aux cliniques d'avortement.

C'est le premier projet de loi du genre à être déposé au Canada. Si elle était adoptée, cette loi établirait autour des cliniques, et même des domiciles des médecins qui pratiquent des avortements, une zone interdite aux manifestants, aux distributeurs de tracts ou à toute personne suivant du regard

un médecin ou sa patiente. Les contrevenants seraient passibles d'une peine maximale d'un an de prison et d'une amende de 10 000 \$.

Toute forme de manifestation serait interdite à l'extérieur de la dite zone, et nul militant pro-vie ne pourrait photographier, suivre, surveiller ou téléphoner à un médecin ou à sa patiente.

Or, selon l'Association de défense des libertés civiles de Colombie-Britannique, il s'agit là d'une entrave à la liberté d'expression. En outre, un expert constitutionnel soutient que la loi ne survivrait pas au jugement de la cour.

Mais les médecins qui pratiquent des avortements en Colombie-Britannique

tiennent à ce que le gouvernement intervienne pour que cessent les tactiques agressives du mouvement pro-vie ou de ses éléments les plus radicaux.

«J'ai reçu des menaces de mort il y a à peine quelques semaines, a dit le Dr Mary Conley, de Victoria. Il y avait un message sur mon répondeur qui disait: «Tu dois mourir». C'est très effrayant, très énervant.» Elle a ajouté que des manifestants étaient, à trois reprises, venus à son bureau pour lui lancer des menaces et l'insulter.

Il y a sept mois, un gynécologue qui pratiquait des avortements à Vancouver est passé à deux doigts de la mort, atteint de plusieurs coups de feu.

## Ménard se porte à la défense de la SQ Le ministre doute de la crédibilité de «Bull» Desbiens

DONALD CHARETTE  
Le Soleil

■ QUÉBEC — Le ministre de la Sécurité publique Serge Ménard n'accorde aucune crédibilité à la confession d'André Desbiens ce criminel qui affirme que la Sûreté du Québec lui a demandé de se parjurer pour incriminer Yves «Colosse» Plamondon.

«C'est une des personnes les moins fiables au Québec. J'ai eu l'occasion comme procureur dans la commission d'enquête qui devait décider si les criminels d'habitudes étaient des délinquants dangereux d'examiner son dossier au complet. Je suis très sceptique. Je ne dis pas qu'il ment toujours, pas plus qu'il n'a toujours tué. C'est le problème avec un gars qui a beaucoup menti, qui a tué, qui a participé à je ne sais plus à combien de complots criminels, qui est un manipulateur, je ne dis pas qu'il a menti mais on ne sait plus quand il dit la vérité» a affirmé le ministre devant les journalistes.

André «Bull» Desbiens s'est joint à la liste de ceux qui dénoncent les méthodes employées par la SQ pour obte-

nir des condamnations. Décédé d'un cancer, ce dernier a soutenu dans une déclaration enregistrée par son avocat Jacques Normandeau, de Québec, que la police voulait avoir la peau de Plamondon et lui a demandé de se parjurer pour que ce dernier soit accusé d'un triple meurtre.

Selon M. Ménard, Desbiens n'a jamais voulu, ou n'a pas eu le temps, de faire assermenter ses déclarations, ce qui enlève encore de la crédibilité à son témoignage.

«J'ai nommé à la tête de la SQ des gens qui désapprouvent ce genre de méthode et qui ont la compétence pour faire des enquêtes», de dire le ministre qui a refusé d'épiloguer sur les affirmations de la SQ qui prétend que toutes ces révélations viennent de



Le ministre Serge Ménard

groupes criminalisés et visent à la déstabiliser.

Il admet qu'un certain malaise existe autour de la SQ et il se donne un mois environ pour décider si d'autres actions doivent être entreprises. Mais il repousse l'idée d'une enquête publique qu'il juge trop coûteuse et qui grève le temps des enquêteurs.

## Johnson ne relève pas le défi de Mario Dumont

QUÉBEC (PC) — Pour la troisième fois en deux semaines, le chef de l'opposition libérale Daniel Johnson a été invité hier à un débat public avec le chef de l'Action démocratique, Mario Dumont.

M. Johnson a tenté hier à l'Assemblée nationale de mettre en évidence ce qu'il croit être des contradictions entre l'entente tripartite signée la semaine dernière par MM. Lucien Bouchard, Jacques Parizeau et Mario Dumont, et le programme de l'Action démocratique.

M. Johnson a voulu faire valoir que l'assemblée parlementaire où siègeraient des élus venant du Québec et du Canada, à la suite de la souveraineté du Québec, ne serait qu'un «salon de thé», un parlement sans pouvoirs. «On vient de découvrir que le député de Rivière-du-Loup (M. Dumont) s'est fait avoir», a déclaré le chef de l'Opposition.

Mais la réplique du premier ministre Jacques Parizeau a été cinglante. «À la suite de cette entente, on sent chez les fédéralistes une sorte de panique. Les fédéralistes trouvent que ce texte

est un danger pour eux», a-t-il dit.

«Si le chef de l'opposition s'intéresse à ce point à l'interprétation de l'entente, je lui suggère d'accepter la proposition que le chef de l'Action démocratique a faite d'un débat public à la télévision», a poursuivi M. Parizeau.

M. Johnson avait été à deux reprises récemment invité par le chef de l'Action démocratique, Mario Dumont, à un débat télévisé portant sur les positions constitutionnelles de leurs formations politiques respectives.

M. Dumont était jusqu'en 1992 président de la Commission jeunesse du Parti libéral.

M. Johnson n'a pas relevé le gant hier, accusant l'entente tripartite de «cheval de Troie qui permet de faire la séparation sans aucune garantie d'association avec le reste du Canada».

Pour M. Parizeau, au contraire, l'entente «réalise la souveraineté du Québec et propose au Canada un partenariat de nature économique et politique dont les termes sont justement exposés dans le document».

## REMBOURSEMENT DES MONTANTS DUS AU QUÉBEC

Ottawa use de  
« manoeuvres dilatoires »KATIA GAGNON  
Presse canadienne

■ QUÉBEC (PC) — La ministre des Affaires intergouvernementales du Québec, Louise Beaudoin, accuse son homologue fédéral, Marcel Massé, d'utiliser des « manoeuvres dilatoires » pour éviter de rembourser au Québec les 130 millions \$ qu'il lui doit pour des programmes d'éducation aux autochtones.

Mme Beaudoin a acheminé une nouvelle missive, lundi, à M. Massé pour tenter de régler une fois pour toutes ce dossier qui traîne depuis plus de huit ans.

Selon la ministre, le Québec aurait payé pas moins de 130 millions \$ en trop pour financer des commissions scolaires autochtones dont les frais doivent être assumés moitié-moitié par le fédéral et le Québec en vertu de la convention de la Baie James. Depuis 1975, souligne Mme Beaudoin, le fédéral a versé 465 millions \$ alors que le Québec a fourni plus de 703 millions \$.

À la suite d'une rencontre avec Mme Beaudoin, en mai, M. Massé lui a écrit

pour lui signaler que le gouvernement fédéral avait besoin de nouvelles précisions techniques avant de passer à la caisse. Ces renseignements, réplique Mme Beaudoin, « ont été fournis dix fois plutôt qu'une ». « Quand on ne veut pas régler, c'est ce qu'on fait. Les fonctionnaires se rencontrent et on invente, à mesure, de nouvelles demandes, lance-t-elle. Je pense que c'est de la mauvaise foi. »

Un fonctionnaire du ministère fédéral des Affaires indiennes soulignait même, l'an dernier, la qualité des présentations faites par les représentants du ministère de l'Éducation du Québec dans ce dossier.

En attendant un règlement financier

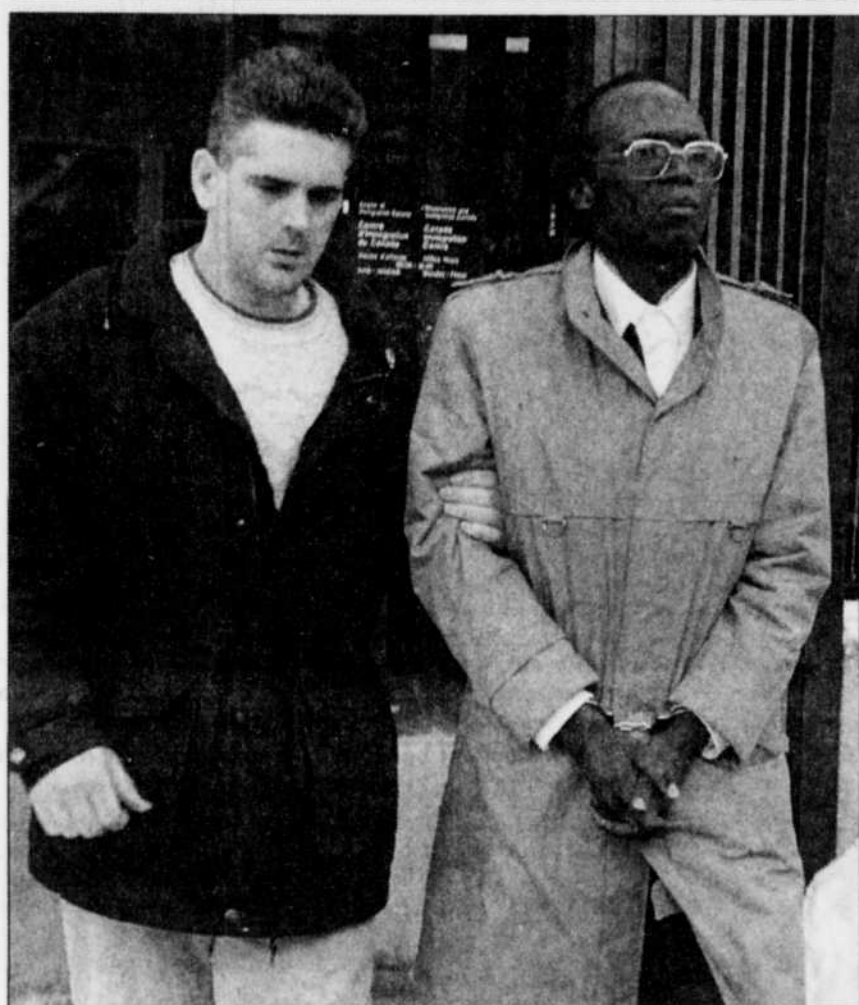
avec le fédéral, Mme Beaudoin précise toutefois qu'il n'est pas question de couper les services aux populations autochtones. « Pour l'instant, il me semblerait odieux de couper les services aux autochtones du Québec. Ce que je veux faire, c'est mettre le gouvernement fédéral devant ses propres responsabilités. Je ne crois pas que c'est aux autochtones à payer pour l'incurie du gouvernement fédéral », dit-elle.

Selon la ministre québécoise, le fond du problème du fédéral est ailleurs. « Si vous regardez le niveau de services que le fédéral donne ailleurs au Canada, il est moindre. Donc, ils craindraient que les autochtones du Canada réclament des services de même niveau que ceux qu'on offre au Québec », affirme-t-elle.

Au total, le Québec réclame au fédéral le paiement de plus de 300 millions \$ engagés pour les commissions scolaires autochtones, mais également lors de la crise d'Oka. Dans les deux dossiers, qui entraînent pourtant depuis des années, Ottawa n'a encore fait aucune proposition de règlement.



La ministre Louise Beaudoin n'entend pas faire payer aux autochtones les montants versés en trop à leurs commissions scolaires.



M. Mugesera, lors de son arrestation, en janvier, à son domicile de Sainte-Foy.

L'enquête du Rwandais  
Mugesera s'ouvre  
aujourd'hui

■ MONTRÉAL (PC) — Une enquête du ministère canadien de l'Immigration sur un ancien haut fonctionnaire rwandais immigré au Québec doit débiter ce matin à Montréal en prenant des allures de « mégaprocès », auquel vont assister des centaines de personnes et des journalistes de la presse étrangère.

Léon Mugesera comparaitra devant l'arbitre Pierre Turmel, de la Commission de l'immigration et du statut de réfugié, pour répondre à des accusations d'avoir incité au génocide dans son pays d'origine. Il risque la déportation au Rwanda en compagnie de sa femme et de ses cinq enfants.

La Ville de Montréal a émis un permis de manifestation pour aujourd'hui, au complexe Guy-Favreau, à la demande de la Communauté rwandaise de Montréal. Des mesures de sécurité entoureront l'enquête, a indiqué hier un porte-parole d'Immigration Canada.

La Commission de l'immigration, qui a reçu des demandes de nombreux journalistes locaux et étrangers, a prévu la transmission en direct, et en circuit fermé, des audiences publiques qui dureront au moins jusqu'en septembre, a indiqué l'arbitre en chef Michel Meunier. Il semble que l'auditoire attendu dépassera la capacité d'accueil de la salle d'audition.

Déjà 25 témoins, dont des témoins-experts, ont été assignés à comparaître. La preuve contre M. Mugesera est présentée par le ministère de l'Immigration, représenté par Mme Diane Clément.

En liberté provisoire depuis son arrestation à son domicile de Sainte-Foy,

en janvier dernier, M. Mugesera avait obtenu le statut de réfugié au Canada en août 1993, après avoir fui Kigali, la capitale rwandaise, où un mandat d'arrêt avait été émis contre lui à la fin de 1992.

M. Mugesera, un Hutu, était fonctionnaire au ministère de la Famille et a été décrit comme un proche du président de l'époque, Juvénal Habyarimana (mort dans l'explosion de son avion en avril 1994). Selon un rapport des Nations unies, il aurait incité au génocide dans un discours prononcé en novembre 1992. Selon Amnesty International, il aurait « appelé à l'extermination des Tutsis ».

Médecins sans frontières, Africa Watch et la Ligue rwandaise des droits de l'homme ont également pointé du doigt M. Mugesera, qualifié de « conseiller politique chargé de la propagande et de la mobilisation » sous le régime du président Habyarimana.

Son avocat, Me Guy Bertrand, de Québec, a promis de démontrer l'innocence de son client, qui faisait de la recherche à l'université Laval avant son arrestation. Selon lui, les rapports d'organismes internationaux sur M. Mugesera sont « biaisés » et influencés par la propagande du Front patriotique rwandais (composé majoritairement de Tutsis), actuellement au pouvoir.

« On reproche à mon client d'avoir, en 1992, incité à un génocide qui a eu lieu en 1994 », a dit Me Bertrand qui entend contester l'authenticité d'un enregistrement vidéo du discours de M. Mugesera lors d'une réunion publique.

Le film du discours doit être présenté au cours de l'enquête. Me Bertrand fera faire une expertise pour démontrer que seule une interprétation orientée peut prêter des propos assassins à son client.

Don Quichotte et Sancho Panza  
à l'Assemblée nationale

■ QUÉBEC (PC) — Don Quichotte et son compère, Sancho Panza, deux personnages de la littérature espagnole, ont fait irruption de façon impromptue à l'Assemblée nationale en plein débat sur la réforme des soins de santé.

Le ministre de la Santé, Jean Rochon, en était à répondre à une question de l'opposition sur la fermeture d'hôpitaux, quand il a associé le critique libéral en matière de Santé, Pierre Marsan, au célèbre personnage de Cervantès, Don Quichotte.

« Je pense que Don Quichotte a assez fait le tour qu'il devra orienter sa monture un peu différemment », a lancé le ministre Rochon, visiblement excédé de se faire poser sans relâche les mêmes questions par les libéraux.

Contre-attaquant sur le même sujet, le député de Saint-Laurent, Norman Cherry, a lui aussi été l'objet des moqueries de M. Rochon.

« On sait très bien que Don Quichotte n'était pas seul dans son aventure », a poursuivi le ministre de la Santé, faisant allusion au comparse de Don Quichotte, Sancho Panza, décrit par Cervantès comme un « bourgeois réaliste », de petite taille et plutôt bedonnant, une description qui sied plutôt bien au député Cherry.

La boutade de M. Rochon a soulevé

l'hilarité des deux côtés de la Chambre. Le débat s'est cependant poursuivi sur un mode un peu plus sérieux — voire agressif — quand le ministre de la Santé a accusé M. Marsan d'en avoir contre les personnes âgées.

« Pourquoi on continue à s'obstiner, à ne pas vouloir donner à la population ce dont elle a besoin? Qu'est-ce que le député de Robert-Baldwin peut bien avoir tant que ça contre les per-

sonnes âgées pour qu'on ne puisse pas développer des lits d'hôpitaux chez eux? », s'est demandé M. Rochon.

M. Marsan a rapidement rétorqué au ministre qu'il ne cessait de répéter « la même cassette avec insensibilité ». « Si on a la même cassette souvent, c'est peut-être que la question est pas mal la même tout le temps aussi », a répliqué le ministre de la Santé et des Services sociaux.



Le député libéral Pierre Marsan



Le ministre de la Santé, Jean Rochon

Loi sur les hôpitaux: le  
gouvernement met fin aux débats

■ QUÉBEC (PC) — L'Assemblée nationale s'apprêtait hier soir à adopter une motion mettant fin à l'obstruction de l'opposition libérale qui bloque l'adoption d'un projet de loi sur les services de santé.

Ce projet de loi 83 vise à autoriser le ministre de la Santé à modifier la vocation d'un établissement de santé, en

dépôt de toute décision qui aurait été prise par la Régie régionale de la santé.

Le projet de loi a fait l'objet de délibérations pendant une trentaine d'heures en commission parlementaire et il était devenu évident que le gouvernement ne pourrait pas, face aux objections des députés libéraux, faire voter le projet de loi par l'Assemblée nationale avant la suspension des travaux pour les vacances d'été.

Les libéraux se sont sentis revigorés

dans ce débat par de nombreuses manifestations d'appui en faveur des établissements dont la vocation est menacée d'être changée.

Après avoir disposé de cette loi, l'Assemblée nationale devrait normalement suspendre ses travaux demain en soirée pour ne les reprendre qu'en septembre ou octobre prochain. D'ici demain, le leader du gouvernement, Guy Chevrette, croit pouvoir faire adopter la plupart des 28 projets de loi encore au feuillet.

Le nombre de policiers  
diminue au pays  
Mais celui des femmes policières  
est en hausse

OTTAWA (PC) — Le Canada comptait moins de policiers l'an dernier mais plus de femmes, souligne une étude de Statistique Canada rendue publique hier.

En 1994, la force policière était composée de 56 000 agents, une diminution de 1,7% par rapport à 1993. Il s'agit de la plus importante baisse des effectifs policiers depuis que Statistique Canada compile ce type de données.

Le nombre de policières a toutefois augmenté de 501 l'an dernier. Elles représentent maintenant 9% de la force policière au pays, en hausse de 7% depuis 1980.

Des éliminations de postes au quartier général et au centre de formation de la GRC à Regina comptent pour la moitié de la diminution du nombre de policiers. Les compressions budgétaires fédérales sont à l'origine de cette diminution.

L'an dernier, il y avait un policier pour chaque tranche de 523 citoyens, le plus haut ratio depuis 1973.

| EFFECTIFS POLICIERS |        |        |                   |
|---------------------|--------|--------|-------------------|
|                     | 1994   | 1993   | Variations (en %) |
| T.-N.               | 880    | 874    | 0,7               |
| I.-P.-É.            | 193    | 193    | 0,0               |
| N.-É.               | 1611   | 1603   | 0,5               |
| N.-B.               | 1297   | 1292   | 0,4               |
| Qué.                | 14 744 | 14 755 | -0,1              |
| Ont.                | 20 742 | 21 087 | -1,6              |
| Man.                | 2130   | 2158   | -1,3              |
| Sask.               | 1896   | 1927   | -1,6              |
| Alb.                | 4472   | 4571   | -2,2              |
| C.-B.               | 6383   | 6311   | 1,1               |
| Yukon               | 113    | 122    | -7,4              |
| T.-N.-O.            | 234    | 238    | -1,7              |
| GRC *               | 1251   | 1770   | -29,3             |
| Canada              | 55 946 | 56 901 | -1,7              |

\* GRC: quartier général et école de formation

Source: Statistique Canada. INFOGRAPHIE PC / LE SOLEIL

## EN BREF

JOLEIL CAMPEAU  
Funérailles

Le chagrin était tellement grand, hier, lors des funérailles de Joleil Campeau, neuf ans, que des enfants du même âge qu'elle

ont dû quitter l'église durant la cérémonie, escortés d'adultes. Pas moins de 250 personnes étaient présentes à l'église Sainte-Béatrice, à Laval. Le père Pierre Desroches, de la paroisse Saint-Denis à Montréal, présidait la cérémonie et a reçu l'aide de camarades de classe de Joleil, retrouvée noyée vendredi après-midi à quelque 200m de chez elle. (PC)

DÉBITS D'ALCOOL  
Permis suspendus

La Régie des alcools, des courses et des jeux vient de signifier à 10 autres débits d'alcool, dont la Rôtisserie Saint-Hubert, de la rue Mont-Royal, à Bromont, que leur permis est suspendu pour des péri-

odes variant de trois à 75 jours pour possession de boissons alcooliques ne provenant pas de la SAQ ou d'un brasseur. Ces suspensions de permis d'alcool s'inscrivent dans le cadre de l'opération Alko menée par les corps policiers du Québec afin de contrer la possession d'alcool de contrebande. Depuis janvier 1995, la Régie a imposé un total de 3594 jours de sus-

pension à 104 bars, restaurants et épiceries. (PC)

PROPAGANDE  
Le PQ aurait  
dépensé 11,1 M\$

Le Parti québécois a dépensé au moins 11,1 millions \$ de l'argent des contribuables en «pure propagande» pour la souveraineté du Québec depuis son arrivée au pouvoir l'année dernière, soutient le ministre fédéral des Affaires intergouvernementales. Les fonds ont été consacrés à une foule de choses, que ce soit les commissions sur la souveraineté qui ont tenu des audiences partout dans la province ou l'envoi de dépliants dans tous les foyers du Québec, a déclaré hier Marcel Massé. La charge de M. Massé est la dernière d'une série d'attaques menées dans la guerre de mots que se livrent séparatistes et fédéralistes sur la question de savoir combien dépensent les uns et les autres dans la campagne référendaire. (PC)

## ABSENTÉISME

## La méthode forte

Les parents d'étudiants de trois polyvalentes de Gatineau recommandent la méthode forte pour contrer l'absentéisme des élèves, qui a, disent-ils, atteint des proportions dramatiques. Témoignant aux États généraux sur l'éducation, hier à Hull, Denyse Cosette-Thiffault, qui représentait les comités des polyvalentes Nicolas-Gatineau, Le Carrefour et l'Érablière, a demandé au ministre de l'Éducation de réintroduire le règlement —aboli en 1992— permettant de refuser à un étudiant de se présenter aux examens de fin d'année s'il avait manqué plus de 10% de ses cours dans chaque matière. (PC)

FONCTION PUBLIQUE  
Première à Ottawa

Louise Fréchette (ci-dessus), nommée hier sous-ministre de la Défense, est la première femme et la première francophone à accéder à ces fonctions. Âgée de 48 ans, Mme Fréchette, actuellement sous-ministre adjoint aux Finances, a été la première femme à représenter le Canada aux Nations unies. Elle a également été sous-ministre adjoint au Commerce et aux Affaires extérieures. Elle a en outre été ambassadrice du Canada en Argentine et a occupé des fonctions diplomatiques à New York, Athènes, Genève et Madrid. Dans le cadre de son nouveau travail, Mme Fréchette poursuivra le programme de compressions en vigueur. (PC)

## ENFIN! JE SUIS DE RETOUR

tous les jours de la semaine de 9h30 à 18h00,  
au 1000 ave. Belvédère, à Sillery. Tel: 527 8459  
(sous-sol de l'édifice L.P. Demers).

Paule  
Létourneau  
OPTICIENNE D'ORDONNANCES

## VANCOUVER

VOL SEULEMENT  
AVEC ROYAL  
DÉPART TOUTS LES MARDIS  
DU 27 JUIN AU 29 AOÛT 1995  
SÉJOUR D'UNE OU  
DEUX SEMAINES

ALLER-RETOUR 449\$ p.p. incl.  
ALLER SIMPLE 299\$ p.p. incl.

CONSULTEZ VOTRE  
AGENCE DE VOYAGES  
KILOMÈTRE VOYAGES

Les plus  
bas prix  
Garantis  
Nous sommes si convaincus que  
nos prix sont les plus bas que si  
vous trouvez un article  
identique à moindre prix,  
nous battons ce prix de 5%!

Bouclair

Gratuit!  
Service de  
Décoration à domicile  
Aucun achat nécessaire! Sans Obligation!  
(418) 661-0909

POUR LA TOUTE PREMIÈRE FOIS LES  
TISSUS MODES PRINTANIERES

Achetez-en 1 METRE DE TISSUS  
Au prix régulier  
Obtenez-en 2 m  
GRATUITS

Voir tous les détails dans la  
circulaire maintenant  
disponible en magasin.

Achetez-en 1 Au prix D.S.M.  
Obtenez-en 2

GRATUITS

\*De valeur égale ou moindre

MAINTENANT PLUS DE 50 MAGASINS POUR MIEUX VOUS SERVIR!

|                                                    |                                         |                                   |                                     |                                        |                                                                                                                                                |                                      |
|----------------------------------------------------|-----------------------------------------|-----------------------------------|-------------------------------------|----------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------|
| STE-FOY<br>Place Laurier (Mail Nord)<br>2 Magasins | STE-FOY<br>990, De Bourgogne            | QUÉBEC<br>Galerie de la Capitale  | VANIER<br>365, Sourmande            | LÉVIS<br>95, Route Kennedy             | CHICOUTIMI<br>326, boul. Des Saguenéens                                                                                                        | JONQUIÈRE<br>3477, BOUL. ST-FRANÇOIS |
| BEAUPORT<br>3315, rue du Carrefour                 | NEUFCHÂTEL<br>4100, boul. de L'Auvergne | ST-ROMUALD<br>990, De la Concorde | RIMOUSKI<br>36, Montée Industrielle | RIVIÈRE-DU-LOUP<br>276, Hôtel de Ville | HEURES D'OUVERTURE: Nos magasins sont ouverts à<br>compter de 10h du lundi au vendredi, le samedi à<br>compter 9h et le dimanche de 12h à 17h. |                                      |

Ces articles, ainsi que plusieurs  
autres sont en stock jusqu'au 30  
juin 1995 - ou jusqu'à épuisement  
des stocks. La sélection peut  
varier d'un magasin à l'autre.

## De l'amour fou à la servitude

### Karla Homolka raconte sa vie avec Paul Bernardo

SUZANNE DANSEREAU  
Presse canadienne

■ TORONTO — Plus que l'amour, c'est la peur qui a poussé Karla Homolka à rester avec Paul Bernardo après la mort tragique de sa petite sœur Tammy.

«Après sa mort, je me sentais complètement piégée», a-t-elle raconté hier, lors du procès de son ex-époux Paul Bernardo.

«J'avais l'impression que je devais faire tout ce que Paul disait parce qu'il y avait cette chose horrible qui me pendait au-dessus de la tête pour le reste de ma vie. Et il le savait». «Je ne pouvais pas révéler la raison qui me poussait à rester avec lui. J'avais ce terrible secret. Je ne pouvais dire à mes amis: il me bat mais je reste avec lui parce que...»

Cette épée de Damoclès, c'est l'agression sexuelle que Bernardo et elle ont commise ensemble sur Tammy le 23 décembre 1990, après l'avoir droguée et saoulée dans le sous-sol de la maison familiale, pendant que les parents dormaient. Paul a filmé l'agression sur vidéo.

Mais cette perversion qui devait n'être qu'une «affaire d'une seule fois et ne faire de mal à personne» a mal tourné: la petite s'est mise à vomir,

s'est étouffée dans ses vomissures et, malgré les tentatives de réanimation de Paul, elle est décédée en arrivant à l'hôpital.

Hier, durant un témoignage visiblement éprouvant, Karla Homolka a relaté comment elle n'avait pas voulu que Paul agresse sa petite sœur chérie. Et comment elle l'avait imploré de ne pas le faire.

Elle a raconté aussi que, motivée par son amour et sa peur de lui, elle l'a finalement laissé faire et accepta, à contrecœur, de participer aux agressions.

«J'étais horrifiée, je me sentais coupable, impuissante» pendant que Paul violait Tammy, a-t-elle déclaré à la Couronne d'une voix sanglotante.

Lorsque la mort de Tammy a été confirmée, «cela m'a porté un coup terrible. Je m'en suis voulu de ne pas avoir été assez forte pour lui dire non (à Paul)».

Dorothy et Karel Homolka, les parents de Karla, étaient dans la salle.

La mère a laissé échapper quelques larmes mais le père est resté stoïque.

#### VIOLENCE

Karla Homolka a ensuite raconté qu'après cet incident, Bernardo est devenu de plus en plus violent avec elle. Le couple, qui s'était fiancé et devait se marier six mois plus tard, a quitté la maison familiale et a emménagé dans leur propre maison. «Les coups ont augmenté en nombre et en sévérité», a raconté hier Mme Homolka.

Elle a aussi mentionné qu'elle en était rendue à dormir sur le plancher, à côté du lit matrimonial. «Au début on dormait ensemble dans le lit Queensize, mais Paul n'avait pas assez de place (...) La moitié du temps, il me jetait en bas du lit (...) Après, il me jetait en bas tous les soirs jusqu'à ce qu'il me dise carrément de dormir par terre».

Les ecchymoses laissées par les coups reçus dans le dos, sur les bras, au visage, Karla les masquait avec des vêtements ou du maquillage. Ou encore, elle se cachait, refusant de voir sa famille.

Une bonne partie de la journée d'hier a été consacrée aux circonstances entourant la mort de Tammy Homolka.



Karla Homolka a repris le chemin de la prison après son témoignage.

# JEEP

## L'attraction de l'été!

# 249\$\*

par mois  
(transport inclus)  
LOCATION  
CLÉ D'or

Terme de 30 mois, versement initial de 3 335 \$

Jeep YJ «S» 1995

#### Ensemble 23R

- Moteur 4 cylindres de 2,5 litres
- Boîte manuelle à 5 rapports

- Direction assistée
- Toit rigide
- Radio-cassette AM/FM stéréo
- Pneus Wrangler P215 75R15 OWL

- Roues stylisées
- Banquette arrière
- Tapis complet
- Et plus encore!



# 399\$\*

par mois  
(transport inclus)  
LOCATION  
CLÉ D'or

Terme de 30 mois, versement initial de 3 875 \$

Jeep Grand Cherokee Laredo 1995

#### Ensemble 26K

- Coussin de sécurité côté conducteur
- 4 roues motrices Selec-Trac ou Quadra-Trac, au choix

- Pneus P225 75R15 tout terrain
- Freins à disque ABS aux 4 roues
- Lève-glace et verrouillage électriques avec télécommande

- Climatiseur et glaces teintées foncées
- Volant inclinable et régulateur de vitesse
- Et plus encore!



Association publicitaire des concessionnaires Jeep et Eagle Inc.

LE CONCESSIONNAIRE JEEP ET EAGLE DE VOTRE RÉGION.  
QUELQU'UN DE FIABLE.



\*Remise du fabricant incluse. Tarif mensuel établi d'après la description du véhicule ci-haut. Terme de 30 mois, avec versement initial ou échange équivalent. Immatriculation, assurances et taxes en sus. Sous réserve de l'approbation de Chrysler Crédit Canada Ltée. Un dépôt de sécurité équivalent à un versement sera exigé. Location pour usage personnel. Rachat non requis. Le locataire est responsable de l'excédent de kilométrage après 50 000 km, au taux de 9 ¢ le km. Offres d'une durée limitée. Détails chez le concessionnaire.



K

# LE MONDE

## France: 140 islamistes maghrébins interpellés

PARIS (AFP, Reuter) — La police française a procédé, hier, à une opération de police, d'une ampleur sans précédent par le nombre de ses interpellations, dans les milieux islamistes, visant plus précisément des islamistes militants algériens et tunisiens.

Cent-quarante personnes ont été interpellées hier lors de cette opération menée dans plusieurs villes de France, a-t-on précisé au ministère français de l'Intérieur.

Une opération similaire en novembre 1994 avait conduit à l'interpellation de 95 personnes.

Selon une source sûre, plus de 60 personnes interpellées hier ont été placées en garde à vue dans les locaux de la Brigade criminelle de la police judiciaire de Paris. 36 autres étaient retenues, en début de soirée, dans les locaux de la Direction centrale de la police judiciaire, à Paris, et 23 enfin dans ceux de la Direction de la Surveillance du Territoire (DST), les services français de contre-espionnage.

Cette opération, décidée à la demande de deux juges d'instruction spécialisés dans le terrorisme, Jean Louis Bruguière et Jean-François Ricard, vise d'une part les réseaux clandestins de soutien, de transport et d'achat d'armes pour les groupes armés algériens, proches du FIS (Front islamique du Salut) et du Front islamiste tunisien (FIT).

Ces nouvelles interpellations font suite à la découverte d'une cache d'armes en novembre à Villeneuve-Saint-Georges, au sud de Paris.

### ESSAIS NUCLEAIRES

## Moscou copiera Washington

STOCKHOLM (AFP) — La Russie devra reprendre ses essais nucléaires si les États-Unis faisaient de même, a affirmé hier à Stockholm le président de la commission de la défense du parlement russe, Sergueï Youchenkov.

Interrogé sur la décision française de reprendre ses essais nucléaires, le député a estimé que les États-Unis reprendront les leurs à leur tour. « Et, de ce fait, la Russie n'aura pas d'autre choix que de reprendre les siens aussi », a-t-il déclaré.

Les États-Unis ont laissé entendre, lundi, qu'ils pourraient reprendre des essais de faible puissance dans le cadre d'un traité international, après leur moratoire sur les essais nucléaires qui expire en septembre 1996. Mais ils ont insisté sur le fait que cette démarche n'était pas liée à la décision fort critiquée de Paris de mener une série de huit essais de septembre 1995 à mai 1996 en Polynésie française.



Paula Hucklebury, pilote américaine de l'hélicoptère de Greenpeace, jubile sur un navire de l'organisation écologique après qu'elle eut déposé deux autres manifestants sur la plate-forme pétrolière de Shell en Mer du Nord.

## Brent Spar: Shell cède au boycott

■ LONDRES (AFP, AP, Reuter) — La compagnie pétrolière Shell a décidé, hier, d'abandonner le sabordage en eaux profondes de la plate-forme pétrolière Brent Spar, cédant à un vaste mouvement de boycottage en Europe, et en particulier en Allemagne, lancé par les partis écologistes avec parfois l'appui de ministres. Shell va plutôt demander aux autorités britanniques l'autorisation de procéder au démantèlement de Brent Spar sur terre.

Lundi encore, le premier ministre de la Grande Bretagne, John Major, avait pourtant apporté son « soutien total » à l'opération, malgré l'opposition exprimée par les gouvernements allemand, suédois et danois.

C'est par un communiqué que Shell dont les produits sont vendus à l'enseigne de la coquille Saint-Jacques jaune a annoncé son intention de demander aux autorités britanniques l'autorisation de procéder au démantèlement de la plate-forme sur terre. Les concessionnaires de Shell étaient victimes d'un fort boycottage et d'actes de piraterie.

Ce que réclamait Greenpeace, qui faisait valoir que la plate-forme contient 130 tonnes de produits chimiques toxiques et que l'opération se serait soldée par un désastre pour les fonds marins. Greenpeace et d'autres groupes écologistes affirment que la structure contient toujours plus de 5000 tonnes de pétrole. Shell a indiqué que la plate-forme contenait 100 tonnes de déchets, 90% de sable et 10% d'hydrocarbures, des matériaux

dégradables.

Shell assurait que le sabordage de Brent Spar dans une fosse abyssale à 2500 mètres de profondeur présentait « six fois moins de risques d'accident et de pollution que son démantèlement à terre ».

### Un sabordage aurait fait bouler de neige, les plate-formes étant au nombre de 6200

Les experts ajoutaient que cette opération risquait d'être suivie par beaucoup d'autres, car, dans les prochaines années, de nombreuses installations pétrolières vont devoir être démantelées, au rythme de l'épuisement des gisements pétroliers ou gaziers. Il existe quelque 6200 plate-formes offshore en acier dans le monde.

Shell estime toujours que le sabordage en haute mer « reste la meilleure solution pour l'environnement », mais souligne que la société s'est trouvée « placée dans une situation intenable »

en raison de la campagne menée en Europe contre l'opération.

La campagne avait été lancée fin avril par l'organisation Greenpeace, qui avait occupé à deux reprises la plate-forme, juste avant le début de son remorquage vers le lieu où elle devait être coulée, à 250 km des côtes du nord-ouest de l'Écosse, dans l'océan Atlantique. Mais ses militants en avaient finalement été expulsés à la suite d'une bataille juridique.

Vendredi dernier, deux militants de Greenpeace avaient été hélicoptérés sur la plate-forme où ils ont été rejoints hier par deux autres.

En Allemagne, un véritable « front anti-Shell » s'est constitué avec le soutien de l'Église évangélique, des partis politiques et des syndicats.

Le chancelier Helmut Kohl avait même tenté en vain de convaincre M. Major d'abandonner le projet lors du sommet du G7 à Halifax (Canada). Lundi, son ministre de l'Économie, Guenter Rexrodt, avait lui-même appelé au boycottage des stations Shell.

La campagne a pris un tour violent une station de Shell ayant été entièrement détruite à Hambourg.

Un porte-parole de Greenpeace dont deux autres militants avaient été hélicoptérés hier sur la plate-forme, s'est dit « fou de joie » à l'annonce de l'abandon du projet. Pour Greenpeace, ce recul de Shell est un « vrai signe d'espoir » pour les revendications écologistes.

## Commando accueilli en héros en Tchétchénie

MOSCOU (AFP, AP) — Après avoir forcé Moscou à négocier avec les indépendantistes en lançant une opération terroriste en Russie, le commando tchétchène de Chamyl Bassaïev est arrivé hier soir en héros en Tchétchénie, où les 150 personnes toujours détenues en otage ont été libérées au terme d'un périple de plus de 24 heures sur les routes du Caucase.

Les sept autocars empoisonnés, transportant les preneurs d'otages lourdement armés et les 150 personnes qui se sont portées volontaires pour rester leurs prisonniers, sont arrivés hier soir en Tchétchénie, dans la petite ville de Zandak.

L'opération lancée il y a six jours par 200 combattants tchétchènes, qui avaient pris en otage à Boudennovsk (sud de la Russie) quelque 1500 personnes pour forcer la direction russe à terminer la guerre en Tchétchénie, semblait proche de son épilogue.

On a pu voir à la télévision, autour des autocars rouge et blanc surmontés d'une multitude de drapeaux tchétchènes vert-blanc-rouge, près de 4000 badauds rassemblés sur la place centrale.

Chamyl Bassaïev, chef du bataillon d'élite de l'armée tchétchène qui depuis six mois a monté la plupart des opérations militaires contre les troupes russes en Tchétchénie, devrait pouvoir se targuer auprès de la direction indépendantiste d'une opération réussie. Si 150 personnes sont mortes dans la spectaculaire prise d'otages de Boudennovsk, les pertes dans ses rangs sont relativement réduites et il a réussi à terroriser la Russie qui craint désormais d'autres opérations de ce genre. Il a surtout obtenu l'arrêt des combats en Tchétchénie et l'ouverture de négociations entre Moscou et les représentants de Djokhar Douaïev.

Mais au-delà de cette image de héros national gagnée personnellement par Bassaïev, la cause tchétchène n'a pas encore gagné.

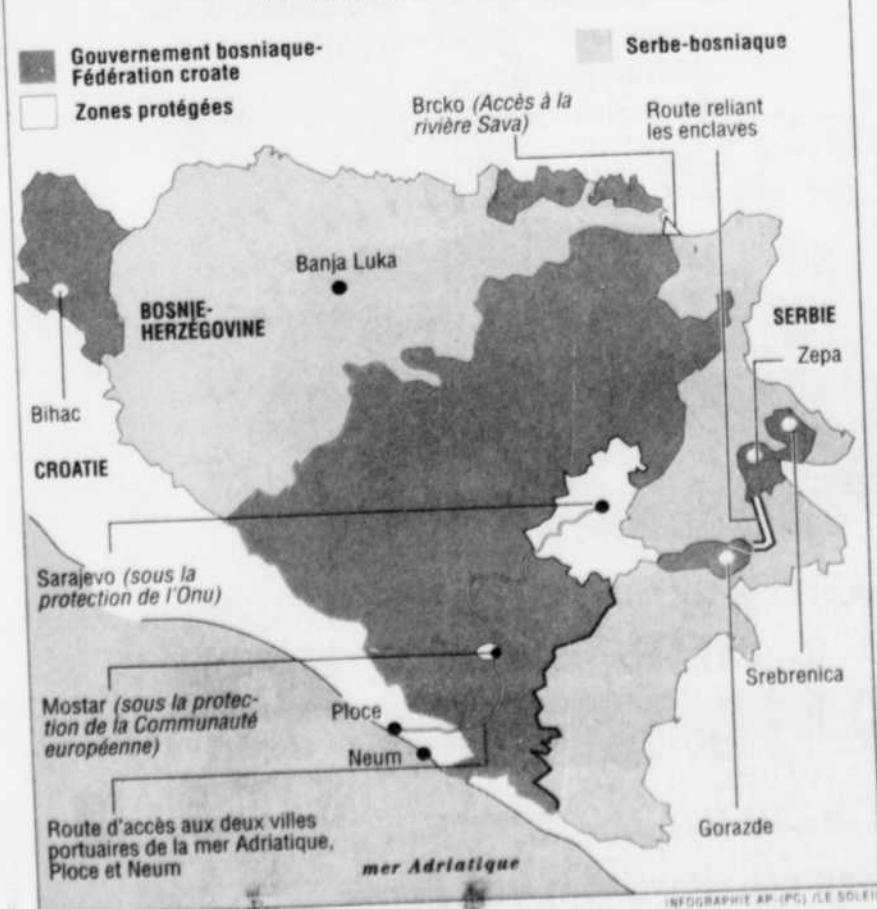
Si les négociations ont commencé à Grozny, le résultat est pour l'instant mince: les deux parties sont convenues d'un cessez-le-feu jusqu'à vendredi, et d'un retrait partiel et progressif des troupes russes de Tchétchénie. Les Russes garderaient des détachements dans trois villes du piémont caucasien.

Les indépendantistes n'ont pas encore confirmé cet accord annoncé par les Russes. On reste loin du retrait total et inconditionnel demandé par Bassaïev au début de la prise d'otages. Moscou avait déjà catégoriquement refusé lundi la demande de référendum sur le statut de la Tchétchénie.

Enfin, rien ne dit que les Russes ne vont pas tenter d'éliminer Chamyl Bassaïev sitôt les otages libérés.

### BOSNIE-HERZÉGOVINE : PROJET DE PARTITION

Le plan de paix proposé par la Russie, la Grande-Bretagne, la France, l'Allemagne et les États-Unis diviserait la Bosnie en attribuant 49 % du territoire aux Serbes (qui en contrôlent présentement 70 %) et 51 % à la Fédération croato-musulmane.



## Au tour des Musulmans de tenir les casques bleus en otages

■ VISOKO, Bosnie-Herzégovine (PC, AP) — Les crises se succèdent chez les Casques bleus canadiens en Bosnie. Après que les rebelles serbes aient relâchés les 12 otages canadiens et 14 autres membres des Nations unies ce week-end, les forces gouvernementales bosniaques encerclent toujours la base de Visoko où se trouvent quelque 550 Casques bleus, membres du 22e Régiment, les empêchant ainsi de ravitailler 12 postes d'observation situés à proximité.

Le lieutenant-colonel Danny Redburn a dit hier que les huit à dix membres de l'ONU dans trois de ces postes manqueraient d'eau d'ici la fin de semaine si moins qu'ils ne puissent être ravitaillés à partir de Visoko. La température dans le secteur varie entre 27 et 30 degrés par le temps qui courent, a indiqué le militaire.

« Tout le monde était si heureux depuis que la crise des otages avait pris fin. Mais en ce qui me concerne, la crise n'est pas terminée. À vrai dire, la situation de dégradation », a-t-il fait savoir de Visoko.

Les 26 otages relâchés dimanche formaient le dernier groupe de l'ONU détenu par les Serbes depuis un mois. Les Serbes les avaient pris en otage en mesure de représailles à la suite d'attaques aériennes d'avions de l'OTAN. Les forces gouvernementales bos-

niaques encerclent la base canadienne depuis une semaine avec des blindés, des mines et des barrages routiers. L'armée bosniaque a ordonné aux Canadiens de se tenir tranquilles, elle qui mène présentement une vaste offensive contre les Serbes-bosniaques afin de briser le siège de l'armée serbe-bosniaque autour de la capitale, Sarajevo.

Parmi les troupes enclavées se trouvent certains des otages canadiens libérés par les Serbes-bosniaques. « Je me retrouve avec quelque 600 Canadiens dans la même, exactement la même situation mais cette fois du côté du gouvernement bosniaque », a confié le lieutenant-colonel Redburn.

Le ministre de la Défense, David Collette, a déclaré hier aux Communautés que des discussions sont en cours pour solutionner l'impasse à la base

de Visoko. Le ministre s'est particulièrement insurgé de ce refus puisqu'il empêche les soldats canadiens de continuer à prêter main-forte aux réfugiés dans le secteur, surtout des musulmans.

### LES FRANÇAIS RÉPLIQUENT

Et pendant que reprenaient des pourparlers russo-serbes et franco-bosniaques à Belgrade et Paris, sur le terrain, pour la première fois, des Casques bleus ont répliqué à des tirs serbes.

Les diplomates tentent de faire avancer un nouveau plan de paix pour l'ex-Yougoslavie alors qu'en Bosnie, la situation militaire était plutôt calme, même si des Casques bleus français ont détruit un char serbe lors d'un bref affrontement.

L'offensive bosniaque marquant une pause depuis dimanche, la Force de protection des Nations unies (Forpronu) a annoncé que des Serbes avaient tiré sur le poste d'observation onusien d'Hotoj, au nord de Sarajevo. Un char français Sagaie, qui venait d'essayer le tir de 15 obus d'un char serbe, a répliqué en tirant une salve de quatre obus de 90 mm avant de se retirer du poste d'observation.

# PRÉPARATION VACANCES 1995



CAMP D'ÉTÉ • CANOT - CAMPING •  
CAMPING EURO VOYAGE •  
EXCURSION EN PLEIN AIR OU PÊCHE



**LATULIPPE, LE PLUS GRAND CHOIX POUR LE CAMPING À QUÉBEC**

VISITEZ  
notre salle de montre, plus  
de 30 modèles en  
exposition

*laissez-vous*  
**TENTER**  
*tout l'été*

## COMBUSTIBLES



## RÉCHAUD



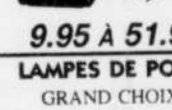
ALLUMETTES ÉTANCHES À  
L'EAU ET AU VENT  
3.19

## POÊLE STERNO



BOUSSOLES  
GRAND CHOIX  
9.95 À 51.95

## LAMPES DE POCHE



VERRES  
EN PLASTIQUE  
PLIANTS  
2.59

## COUTEAUX VICTORINOX



LA PÊCHE  
ENSEMBLE À LANCER  
BROWNING  
moulinet # 520  
à bouton pression  
canne Browning  
monofilament  
240 pieds de 8 lb  
SPÉCIAL 29.95

## ENSEMBLE À LANCER LÉGER SHIMANO



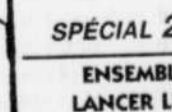
ENSEMBLE À LANCER LÉGER  
SNOOPY & MICKEY MOUSE  
101 pièces  
pour articles de  
pêche divers  
SPÉCIAL 12.95

## ENSEMBLE À LANCER LÉGER



ENSEMBLE À LANCER LÉGER  
SNOOPY & MICKEY MOUSE  
101 pièces  
pour articles de  
pêche divers  
SPÉCIAL 12.95

## ENSEMBLE À LANCER LÉGER



ENSEMBLE À LANCER LÉGER  
SNOOPY & MICKEY MOUSE  
101 pièces  
pour articles de  
pêche divers  
SPÉCIAL 12.95

## ENSEMBLE À LANCER LÉGER



ENSEMBLE À LANCER LÉGER  
SNOOPY & MICKEY MOUSE  
101 pièces  
pour articles de  
pêche divers  
SPÉCIAL 12.95

## ENSEMBLE À LANCER LÉGER



ENSEMBLE À LANCER LÉGER  
SNOOPY & MICKEY MOUSE  
101 pièces  
pour articles de  
pêche divers  
SPÉCIAL 12.95

## ENSEMBLE À LANCER LÉGER



ENSEMBLE À LANCER LÉGER  
SNOOPY & MICKEY MOUSE  
101 pièces  
pour articles de  
pêche divers  
SPÉCIAL 12.95

## ENSEMBLE À LANCER LÉGER



ENSEMBLE À LANCER LÉGER  
SNOOPY & MICKEY MOUSE  
101 pièces  
pour articles de  
pêche divers  
SPÉCIAL 12.95

## Eureka!

SUNRISE 11  
1 porte - 23 lb  
dim. : 11' x 11' x 7'  
cour. : 525 \$

spécial 425 \$



WILLOW CREEK 10 SE  
1 porte - 29 lb  
dim. : 9'5" x 9'5" x 7'6"  
cour. : 625 \$

spécial 539 \$

WILLOW CREEK 12 SE  
1 porte - 31 lb  
dim. : 12' x 12' x 8'  
cour. : 729 \$

spécial 639 \$

SMOKEY RIVER  
1 porte - 9 lb  
dim. : 7' x 8' x 4'  
cour. : 249.95

spécial 229.95

HAIDA TDV  
2 portes - 5 lb  
dim. : 5' x 7'6" x 3'9"  
cour. : 179.95

spécial 159.95

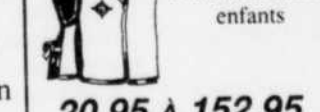
SMOKEY MOUNTAIN IV  
2 portes  
4 personnes - 9.8 lb  
dim. : 8'6" x 9'4" x 5'  
299.95 \$

## MATELAS DE MOUSSE PRESSÉE



5.99 À 13.50

## VESTES DE SAUVETAGE (APPROUVÉES)



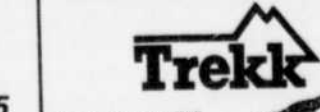
hommes, dames  
enfants  
20.95 À 152.95

## TENTES BLANCHES (PROSPECTEUR)



459.95 À 549.95

## SACS DE COUCHAGE



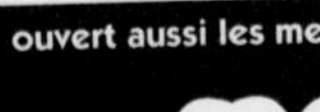
SAC DE COUCHAGE VÉLO TOUR  
Trek  
Température : +7°C  
Grandeur : 38" x 78"  
Isolant : 3 lb mylar  
SEULEMENT 39.95

## SAC DE COUCHAGE L'ÉTAPE



hinook  
Température : +5°C  
Grandeur : 34" x 78"  
Isolant : 3 lb hollifibre II  
cour. : 59.95  
SPÉCIAL 49. \$

## HABITS DE PLUIE PIONEER



TISSU LÉGER  
ANTI-SUEUR  
CHOIX DE COULEURS  
99.95

## HABITS DE PLUIE WETSKINS



cet habit de pluie est à la fois léger et résistant 2 pièces. Salopette très aimée des pêcheurs et des chasseurs cour. : 119.95  
SPÉCIAL 89.95

## CLIP DURANGO VI

2 porte - 6 personnes  
dim. : 10' x 11.8' x 6'  
seulement 279.95

## NORTH TRAIL • CLIP ROVER

tente dôme 1 porte - 8 personnes avec 2 chambres  
dim. : 9' x 14' x 6.5'  
279.95 \$

## WILLMORE V

1 porte - 5 - 6 personnes  
dim. : 9'6" x 9'6" x 7'2"  
cour. : 439 \$  
spécial 389 \$

## Lugger

CAMELEON III  
1 porte - 3 personnes  
dim. : 7' x 8' x 4.4'  
cour. : 169.95

spécial 139.95

CAMELEON VI  
2 porte - 6 personnes  
dim. : 12' x 11.8' x 5.9'  
cour. : 279.95

spécial 229.95

## lafuma

ACADIA  
1 porte - 2,3 personnes  
dim. : 5'8" x 6'10" x 4.4'  
cour. : 289.95

spécial 269 \$

1 porte - 3,4 personnes  
dim. : 7'2" x 7'2" x 4.4'  
cour. : 349 \$

spécial 329 \$

1 porte - 4,5 personnes  
dim. : 8' x 6'10" x 4.4'  
cour. : 379 \$

spécial 359 \$

## PRODUITS DE CAMPING ET DE SURVIE



## COGLAN'S



COGLAN'S

## SACS À DOS



Camp Trails  
CARUMBA 35  
POUR ÉTUDIANT  
(35 LITRES)  
SEULEMENT 49.95

## RAINIER POUR EXPÉDITION



(69 LITRES)  
COUR. : 175.95  
SPECIAL 159.95

## PONCHOS - SIÈGE



• fabriqué au Québec  
• siège intégré  
• couleur : marine, vert, rouge  
• grandeur universelle  
SEULEMENT 26.95

## BOTTES DE PÊCHE



CAOUTCHOUC  
21.95 À 84.95

## SUNDOME

tente auto-portante avec armature en fibre de verre et moustiquaire  
1 porte - 3 personnes  
dim. : 7' x 7' x 4.6'  
poids 7 lb  
cour. : 109.95

## spécial 95 \$



## CampMate

fabriqué au Canada  
ADVENTURE 525  
1 porte - 4 personnes  
dim. : 9' x 9' x 6' plus vestibule  
armature fibre de verre  
seulement 225 \$

## WORLD FAMOUS



CUISINETTE  
4 portes fait de nylon  
dim. : 10.5' x 10.5' x 8.2'  
armature en acier steel pole avec rabat  
seulement 269.95

## CHAISES lafuma



26.95 À 109.95

## MATELAS PNEUMATIQUE



17.95 À 52.95

## LITS DE CAMPS



21.95 À 105.95

## BOTTES DE MARCHÉ



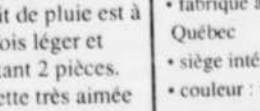
HOMMES, DAMES  
59.95 À 284.95

## LA CASQUETTE MOUSTIQUAIRE



Bug & Cap  
COUR. : 19.95  
spécial 17.95

## CHAPEAUX ANTI-MOUCHE



100 % NYLON  
3.79 À 9.95

## BOTTES DE VOILES



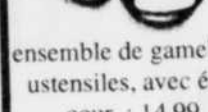
HOMMES, DAMES  
21.95 À 34.95

## GOURDES ISOTHERMIQUES



4.50 À 12.50

## GAMELLES KIT # 25



ensemble de gamelles, ustensiles, avec étui  
cour. : 14.99

## SPÉCIAL 12.95

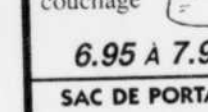
COUTEAUX FOURCHETTES CUEILLERES  
2.09

## COUTEAUX DE CHASSE



6.95 À 219.95

## SAC AU SEC



.99c À 129.95

## SAC DE BUANDERIE



peuvent aussi servir pour sac de couchage  
6.95 À 7.95

## SAC DE PORTAGE



grand choix de modèle  
15.49 À 84.95

## SAC CEINTURE



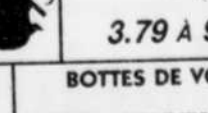
10.95 À 36.95

## SAC DE CÔTÉ



5.95 À 29.95

## MUSKOL



3.95 À 6.95

## BOTTES DE MARCHÉ



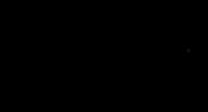
HOMMES, DAMES  
59.95 À 284.95

## LA CASQUETTE MOUSTIQUAIRE



Bug & Cap  
COUR. : 19.95  
spécial 17.95

## CHAPEAUX ANTI-MOUCHE



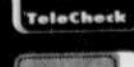
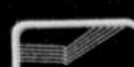
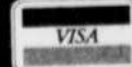
100 % NYLON  
3.79 À 9.95

ouvert aussi les mercredis soir et les dimanches

**MAGASIN LATULIPPE**

637, SAINT-VALIER OUEST, QUÉBEC TÉL. : 529-0024

STATIONNEMENT FACILE ET GRATUIT



# OPINIONS

LE QUOTIDIEN DE LA CAPITALE

Président du conseil d'administration PIERRE DES MARAIS II  
Président et Éditeur GILBERT LACASSE  
Rédacteur en chef GILBERT LAVOIE  
Directeur de l'édition J.-JACQUES SAMSON  
Directeur de l'information ANDRÉ FORGUES

ÉDITORIAL

## La police de la police

Un policier échappe un juron en incitant un jeune flâneur à circuler sur la rue Saint-Jean et le voilà forcé de parader devant le Comité de déontologie policière. Il est pointé du doigt sur la place publique; une carrière jusque-là impeccable est entachée. Pendant ce temps, les choses sérieuses échappent à l'attention du public et, à moins qu'un citoyen se retrouve à l'état végétatif, les véritables pratiques policières inquiétantes ne font pas l'objet de surveillance, d'enquêtes et de pénalités.



J.-Jacques Samson

Les dossiers chauds s'empilent. Descente de la Sûreté du Québec au quartier général de la police municipale de Chambly qui se solde par quelques accusations très mineures, dénonciations d'un ex-enquêteur de la SQ à Montréal sur les techniques d'interrogatoire utilisées à Parthenais pour forcer des aveux, important procès avorté pour fabrication de preuves et, ces derniers jours, des révélations sur le contrat passé avec un délateur, André Desbiens, pour faire condamner pour meurtre un autre criminel de la région de Québec, Yves Plamondon.

Peu importe les motifs, sûrement très peu nobles, qui poussent un enquêteur congédié ou un criminel d'habitude qui a séjourné plus de la moitié de sa vie derrière les barreaux à incriminer des policiers, les faits révélés sont troublants.

Des histoires de ce type engendrent une perte de confiance de la population, ternissent la réputation de l'ensemble des policiers et démoralisent des milliers de policiers, patrouilleurs, enquêteurs et officiers qui, jour après jour, animés par des convictions profondes, accomplissent un travail difficile et rarement valorisé.

L'une des causes de la perte de confiance du public est que les enquêtes sur des actions policières sont menées ou par les services internes des corps policiers impliqués ou par un autre corps policier qui, à son tour par la suite, devra rendre la pareille. Voit-on très souvent des policiers de la Communauté urbaine de Montréal porter des accusations et témoigner contre les collègues de la SQ, ou inversement? Si les policiers sont assez complaisants envers les membres de la confrérie pour ne pas émettre de simples contraventions pour excès de vitesse, il est permis de douter du niveau d'immunité qui prévaut dans des dossiers majeurs.

D'autre part, les rivalités existantes aux échelons supérieurs entre les bleus et les verts, pour reprendre le jargon du milieu, ne favorisent certainement pas la collaboration lorsqu'il s'agit d'examiner le processus de décisions dans des opérations plus délicates.

Enfin, de quelle autorité réelle et de quels pouvoirs jouissent actuellement ceux qui reçoivent le mandat de faire la lumière sur des opérations ou des méthodes policières depuis la disparition de la très crainte Commission de police du Québec?

De quelle indépendance profitent-ils par rapport à leurs collègues, souvent membres des mêmes organisations professionnelles ou syndicales?

Tous ces facteurs conduisent à la conclusion que la création d'une « police de la police » s'impose, comme cela existe d'ailleurs aux États-Unis et dans de nombreux autres pays. Le Solliciteur général, le ministre Serge Ménard, doit évaluer très sérieusement cette alternative.

## LES MORTDIQUES



CARREFOUR DES LECTEURS

### Si vous habitez votre capitale

(Lettre au maire de Québec)

À défaut de pouvoir vous contacter personnellement — protocole empêche — permettez-moi cette tribune pour vous offrir d'acquiescer une maison à votre mesure, à proximité de celle de M. Parizeau, sur une des plus belles rues de votre capitale, à l'orée des majestueuses Plaines d'Abraham. Vous vous inquiétez peut-être de la raison qui m'incite à quitter cette maison que pourtant j'adore? Les taxes, M. le maire! Je trouve inconcevable que, si ma propriété était située à peine quelques rues plus à l'ouest (Sillery), mon compte serait réduit de moitié (très exactement)! Depuis bientôt un an, ma maison est à vendre. De nombreux acheteurs potentiels sont tombés sous le charme de cette belle d'autrefois mais se sont rapidement ressaisis en faisant le même calcul que moi.

Je suis persuadé, M. le maire, que si vous vous décidiez enfin à habiter la ville que pourtant vous dirigez et à assumer vous aussi les 6800 \$ que je vous verse chaque année en taxes, vous seriez beaucoup plus sensible à cette réalité. Votre gestion deviendrait sûrement plus « compréhensible » au grand bonheur des contribuables de Québec qui n'en peuvent plus de supporter cette mégalomanie municipale. Cette invitation vaut également pour les nombreux hauts fonctionnaires qui vous entourent et qui n'ont pas la décence d'habiter la ville qu'ils dirigent (directeur général, directeur de la planification, directeur des communications, directeur des ressources humaines, directeur du contentieux, greffier, etc.).

Martin Gourdeau  
Québec

### Le bon sens

Le bon sens n'est pas une connaissance. Le bon sens ne s'apprend pas dans les livres ou dans une salle de classe. Le bon sens s'acquiert au cœur de l'implaçable réalité humaine, auprès des malades, au chevet de leurs espoirs et de leurs agonies, auprès de certains soignants foncièrement empathiques aussi. La « grâce » du bon sens semble suivre les voies d'un laborieux mais nécessaire

processus vital. Il y avait du bon sens dans les manifestations populaires de soutien aux hôpitaux du Christ-Roi et de Chauveau qui se sont tenues récemment.

Il n'y a par contre aucun bon sens dans la fermeture annoncée de petites urgences et de petits hôpitaux avant tout préoccupés de soins de première ligne et de médecine familiale. Des fonctionnaires de plus en plus nombreux, de plus en plus zélés et de plus en plus décrochés de la réalité quotidienne font preuve d'un épouvantable non-sens, tout prisonniers qu'ils sont des pouvoirs pharmaceutique, bureaucratique, technocratique et médical. Que les seules régies régionales du Québec coûtent 100 millions \$ par année relève du pur non-sens! J'en appelle à la population pour s'objecter aux actions insensées d'un gouvernement dont la boussole est affolée.

Jean Désy, médecin  
Sainte-Foy

### La «biblio» fait sa part

Dans le Carrefour des lecteurs du 13 juin, M. Jacques Boucher qualifie de « vraie honte » la fermeture de la Bibliothèque de l'université Laval le soir et les fins de semaine au cours de la période estivale. La situation est certes désagréable pour un certain nombre d'usagers, il faut en convenir. Mais est-elle à ce point honteuse? La société vit une crise d'endettement public dont les répercussions se font sentir à tous les niveaux. Toutes les institutions doivent réduire leurs dépenses et opérer à cette fin des choix difficiles. L'université Laval, qui affronte des pressions budgétaires sévères, n'échappe pas à la règle. La Bibliothèque, bien que reconnue comme priorité institutionnelle, doit aussi se montrer responsable et participer à l'effort collectif de rationalisation. Dans ce contexte, il n'était plus justifié de maintenir un service coûteux dans une période de l'année où la fréquentation est passablement réduite. La situation est d'ailleurs sensiblement comparable à celle de plusieurs autres bibliothèques québécoises. « La Bibliothèque, lieu central du développement du savoir, est le premier service de base d'une université », affirme M. Boucher. Sans doute! Et c'est justement par respect de ce principe, pour maintenir une accessibilité très large durant les périodes où les besoins

sont les plus intenses, que ces coupes estivales ont été envisagées. Il faut rappeler en effet que, de septembre à avril, la Bibliothèque de l'université Laval est l'une de celles qui offre les heures d'ouverture les plus étendues.

Il faut préciser par ailleurs que des mesures ont été prises pour limiter les effets désagréables de cette décision. Le catalogue informatisé ARIANE est interrogeable 24 heures sur 24 pour tout usager qui peut se brancher sur les ordinateurs de l'université, soit directement, soit par l'intermédiaire des réseaux INTERNET ou INFOPUQ. La Bibliothèque du 1er cycle en sciences humaines et sociales, qui était auparavant fermée le soir durant l'été, demeure maintenant ouverte tous les soirs de la semaine, du lundi au vendredi.

Claude Bonnelly, directeur  
Bibliothèque, université Laval

### Des urgences négligées

En cette époque d'inquiétudes concernant les fermetures d'hôpitaux, des changements d'approche de santé pourraient améliorer grandement la situation. En effet, nous favorisons malheureusement beaucoup trop une médecine par médicaments qui, en général, ne traite que les symptômes des maladies et avec des investissements sophistiqués et coûteux. Cela accroît notre dépendance face au système ainsi que ses coûts et son engorgement. Notre médecine mériterait d'être plus écologique à rechercher les causes véritables des maladies.

Les aliments en sont le meilleur exemple. Non seulement construisent-ils notre corps, mais ils sont aussi la voie la plus directe par laquelle notre environnement nous atteint, c'est-à-dire dans l'intimité même de notre corps. Les conséquences peuvent être considérables pour notre santé.

C'est pourquoi beaucoup plus de maladies qu'on ne le croit sont attribuables à des allergies et à des intolérances aux aliments et aux substances qu'on leur ajoute: troubles de la peau, de la digestion, des voies respiratoires, des hormones (menstruelles, de la thyroïde, de la grossesse, ostéoporose, etc.), fibromyalgies, arthrite, maux de tête, dépressions, hyperactivité, intestins irritables et bien des maladies (dont on ne sait pas la cause).

Carol Vachon  
Sainte-Foy

## Mario Dumont et le cache-cache politique

Benjamin Le Bel

M. Le Bel était attaché de presse de son frère Harold, candidat péquiste dans la circonscription de Rivière-du-Loup aux dernières élections provinciales.

Lors de la Commission sur l'avenir du Québec, j'avais demandé à Mario Dumont s'il fallait bien qu'il passe par la « souveraineté obligée » pour que son programme puisse éclore. Dumont d'ignorer la question... pour me répondre sur la politique de défense et l'état des radis, advenant un Québec souverain.

Le 28 mars dernier, ce qui est récent, un journaliste écrit « qu'interrogé sur la possibilité d'un éventuel ralliement au camp souverainiste, le président du comité constitutionnel de l'ADQ, M. Jacques Gauthier, a laissé

entendre que celui-ci serait impossible ». Pour Gauthier, « la nature de notre projet, ce n'est pas de faire en sorte que le Québec devienne un pays avec son siège à l'ONU. Notre projet ne comporte pas de passage obligé par la souveraineté. On ne pense pas qu'il faille passer par Montréal pour aller de Drummondville à Québec ». Cette parole érotique fut maintes fois reprise par Mario Dumont lui-même.

Or, avec l'entente tripartite scellée (BQ-PQ-ADQ), il semble qu'il n'eût fallu que deux mois pour déboulonner Montréal. Vrai que l'épopée mystique de l'ADQ à « Montréal » commençait à mystifier pas mal de monde.

Fin mars, plein pèlerinage, l'ADQ était coincé dans le flou de son pro-

gramme, ne sachant que répondre si l'union politique de l'ADQ serait une union à deux partenaires égaux, à 10 provinces, ou à 16 interlocuteurs en y incluant les territoires, les groupes amérindiens et les Inuits. À cela, Gauthier ne pouvait répondre, idem pour le député de Cacouna. C'était l'heure du marchandage, l'heure du brouillard stratégique, du clientélisme, bref, du cynisme marchand.

Sauf qu'il y a des limites à l'absence d'éthique. Aucun parti sérieux n'a le droit « de mystifier », surtout sur ce qui est fondamental, comme l'avenir politique et économique du Québec.

Et surtout que, pendant ce temps, un nombre élevé de jeunes est aux prises avec l'exclusion économique et sociale, le chômage, la « sécurité du revenu » longue durée, l'ilot et le toit familial, cette solidarité ultime.

### En ces temps de chômage et d'urgence, la politique telle que pratiquée par Dumont n'a plus le droit d'exister

Or, la citoyenneté de la jeunesse québécoise ne se troque pas sur l'étal marchand de la basse politique. Elle n'a rien à foutre des jeux de caches politiques à des fins de mince partisane-

rie truffée de calculs et d'arrière-pensées. Dumont et ses militants ont un profond examen de conscience à faire avec diligence.

La souveraineté — et toute autre al-

ternative — doit répondre avec clarté à la jeunesse et voguer sans freins politiques vers l'épanouissement social, vers une qualité minimale de vie pour tous, et la jeunesse en particulier. En ces temps de chômage et d'urgence, la politique telle que pratiquée par Dumont n'a plus le droit d'exister et de bafouer l'oxygène de la relève. Car plus que jamais, l'appel à la souveraineté et à l'emploi est lié à l'espoir et au désespoir des jeunes d'accéder à une vraie citoyenneté: une citoyenneté jamais de seconde zone.

Et le pire poison à cette dignité retrouvée chez les jeunes est la langue de bois sur l'essentiel, le clientélisme, l'irrésolution puérile d'une calculerie adéquate. Reniant la parole d'hier pour allonger, sans trop de conviction, le pouvoir pour le pouvoir.

# OPINIONS

CHRONIQUE POLITIQUE

SASKATCHEWAN

## Leçons d'un bon gouvernement

Les électeurs de la Saskatchewan vont aux urnes aujourd'hui. Le premier ministre néo-démocrate, Roy Romanow, a toujours affiché une telle assurance qu'il avait annoncé la date de ce scrutin en... novembre 1991, au lendemain de son arrivée au pouvoir. Il faudrait une pluie de sauterelles mangeuses de bulletins de vote pour l'empêcher d'être réélu ce soir.

D'aucuns seraient tentés d'ignorer le vote de cette petite province de moins d'un demi-million d'électeurs. Ils auraient tort. La vie politique en Saskatchewan est, comme au Québec, passionnante. Là-bas, on ne vote pas sur des slogans, on débat de grandes idées. Et puis, c'est aussi la province qui a le plus contribué à la vie nationale.

On lui doit de grands hommes, dont un premier ministre, John Diefenbaker. Certes, que ne ferait-on pas pour quitter Regina! Mais ses jeunes diplômés ont donné au pays des greffiers du Conseil privé et des présidents de la Banque du Canada ou de Radio-Canada.

On lui doit aussi de grandes réformes sociales, c'est bien connu. Ce qu'on sait moins, c'est que Roy Romanow, dans la tradition des Tommy Douglas et des Allan Blakeney, a pris

une longueur d'avance dans la modernisation de ses programmes sociaux. Bref, Jean Chrétien comme Jacques Parizeau ont quelque chose à apprendre de ce socialiste tellement moderne que même le très conservateur *Globe & Mail* de Toronto souhaite sa réélection.

Il faut dire que les néo-démocrates de Saskatchewan, tout comme leurs ancêtres du CCF, sont friands de la politique du bas de laine. S'endetter pour un socialiste des Prairies, c'est subir la dépendance des grosses banques de Toronto et des courtiers de New York. Sans qu'on ait trop parlé, le gouvernement néo-démocrate de

**Le premier budget équilibré du Canada**

Saskatchewan avait décidé de s'attaquer au problème de sa dette avant tout le monde. Une décote des agences de crédit à BBB

avait hâté sa conversion! Et cette année, l'Assemblée législative de Regina avait été la première de tout le Canada à approuver un budget équilibré.

Ce serait une erreur de croire que Roy Romanow est encore, pour Jean Chrétien, le vieux compagnon d'arme des batailles constitutionnelles. Certes, le premier ministre de Saskatchewan, en bon néo-démocrate, pense



Michel Vastel

que les petites provinces ne pourraient maintenir des services sociaux de qualité, équivalents à ceux des grandes provinces, si le gouvernement fédéral n'imposait pas des normes nationales et n'orchestrât pas une redistribution des ressources fiscales. En ce sens, il est très différent de l'Albertain Ralf Klein, de l'Ontarien Mike Harris.

Mais Romanow est aussi partisan d'une forme de fédéralisme basée sur la coopération. Il n'accepte, pas plus que le Québec ni que toute autre province, les décisions unilatérales de la bureaucratie fédérale. Au risque de me faire rappeler à l'ordre par le professeur Claude Morin, j'ai tendance à compter Romanow dans le camp des provinces au cas où la réforme du fédéralisme reviendrait à l'ordre du jour. Et il a l'intention de « gueuler aussi fort que les autres », m'assurait-il

récemment.

Quant à Jacques Parizeau et à ses ministres Jean Rochon à la Santé et Jacques Léonard aux Transports, ils auraient avantage à envoyer une mission d'étude à Regina. Bien avant tous les autres, sans trop de heurts avec l'aile gauche de son parti, Roy Romanow a réussi le « virage ambulatoire ». Il n'a pas vraiment coupé dans les budgets mais les a réaménagés: une réduction de 5 % des lits d'un hôpital de Saskatoon, par exemple, lui

a permis, pour le même prix, d'augmenter de 20 % les soins communautaires. Ce qu'il est important de retenir, plus que les chiffres, c'est le débat intelligent que Romanow a réussi à imposer aux gens de Saskatchewan. Là-bas comme au Québec, les gens ne voulaient pas fermer de petits hôpitaux jusqu'à ce qu'on leur démontre qu'ils refusaient de les utiliser en cas de complications graves.

Dans le domaine des Transports, plusieurs groupes de Saskatchewan, dont Romanow lui-même, veulent profiter de la déréglementation des tarifs de transport ferroviaire, et d'une compensation de 1,6 milliard \$ versée aux agriculteurs, pour... acheter le Canadien National, qui est à vendre. Cela

m'a toujours étonné que le gouvernement du Québec — et surtout sa Caisse de dépôt et de placement qui s'est fait couper les ailes par Pierre Trudeau pour avoir voulu acheter le Canadien Pacifique — ne s'intéresse pas davantage aux perspectives que la propriété d'une compagnie de transport ferroviaire offrirait à plusieurs provinces. On pourrait peut-être parler de « reconfédération » alors...

Enfin, voilà au moins une élection qu'aucun chef de parti fédéral ne tentera de récupérer à son profit. Les conservateurs de Bill Boyd sont tellement

discrédités que Jean Charest ne fera sûrement pas de conférence de presse à Ottawa, demain. Les néo-démocrates fédéraux, qui ne sont pas loin de penser que Romanow est un traître à la cause socialiste, mettront sa victoire au compte de la pratique d'un « bon gouvernement ». Quant aux pauvres libéraux de Lynda Haverstock, ils n'ont jamais vraiment eu de chance: non seulement les électeurs de Saskatchewan n'avaient-ils aucune raison de voter contre Romanow, mais ils ne voyaient pas l'utilité de voter pour un parti provincial que les fédéraux n'écourent pas.

**Romanow a réussi à instaurer le « virage ambulatoire » sans heurts**

## Une solution à la surpopulation carcérale: le système de } jour-amende

Jean-Claude Bernheim

M. Bernheim est criminologue et président de l'Office des droits des détenus.

Actuellement, les sociétés canadienne et québécoise font face à une remise en question plus ou moins globale tant sur le plan politique que social. C'est dans ce contexte particulier que s'effectue le débat actuel dans lequel il est fréquemment fait référence à la nécessité d'élaborer un nouveau projet de société.

Parmi les préoccupations de l'heure, il y a la surpopulation carcérale combinée aux restrictions budgétaires. Le ministre de la Sécurité publique est sorti traumatisé de sa première visite de la prison de Bordeaux. On peut imaginer comment un citoyen condamné à une simple amende peut être déstabilisé par une telle expérience.

M. Serge Ménard remet en question publiquement la façon dont l'État fait usage de l'emprisonnement, allant jusqu'à mettre son siège en jeu dans la réforme des prisons, malheureusement sans s'interroger sur l'opportunité de décriminaliser et de dépenaliser certaines situations.

Sans entrer directement dans ce débat spécifique, nous voulons soumettre une proposition concrète et efficace qui a des avantages économiques directs pour l'État par la perception de sommes considérables et qui réduirait considérablement l'emprisonnement au Québec et ses effets désastreux sur ceux et celles qui le subissent et leur famille ainsi que les coûts exorbitants qui en découlent.

### LE JOUR-AMENDE

Le phénomène de surpopulation en milieu carcéral québécois n'est pas une réalité nouvelle. Au contraire, c'est une situation qui a été prévue par toutes les personnes qui se sont intéressées aux prisons provinciales depuis les dix dernières années. Entre 1988 et 1992, 32 787 personnes ont été

incarcérées pour non-paiement d'amende, dont 9820 en 1992 comparé à 5623 en 1988.

Dans le but de mettre à l'épreuve, non pas la sincérité de ceux qui nous gouvernent, mais simplement le discours qu'ils manipulent avec adresse, l'Office des droits des détenus fait une proposition concrète susceptible de suppléer à leur manque d'imagination. Il s'agit de ce que l'on nomme le système des jours-amendes (j/a).

Vers la fin du XIXe siècle, dans le cadre de critiques du système de justice pénal et constatant que les peines d'amende prononcées contre les pauvres étaient généralement trop élevées et contre les fortunés trop basses, certains les ont considérées comme des peines asociales.

Pour remédier à cette odieuse injustice, il a été proposé que soient exclues d'office les peines d'emprisonnement pour certains délits et que les juges tiennent compte dans leur décision, en fixant le montant d'une amende, de la situation personnelle et financière du condamné.

### INFRACTION ET CULPABILITÉ

Le système de jour-amende consiste en l'imposition d'une condamnation, excluant l'emprisonnement, basée sur la gravité de l'infraction et le degré de culpabilité, déterminant ainsi le nombre de jours-amendes qui doivent être imposés lors de la sentence; la deuxième partie de la sanction concerne le montant pour chaque jour-amende imposé. Celui-ci est directement fonction du revenu du condamné au moment de la sentence et des obligations qui lui incombent.

Le montant d'un j/a, tout comme le nombre de j/a, varie entre un minimum et un maximum fixés par la loi. En aucun cas, la sentence ne peut être convertie en emprisonnement par un juge, les condamnés ayant l'opportunité de payer la somme due dans un délai à fixer avec le greffier de la cour.



Il faut décriminaliser certaines situations pour désengorger les prisons, estime l'Office des droits des détenus.

Au cours d'une recherche sur l'amende en droit allemand et étranger, Jescheck et Grebing (1978) ont constaté que le système des j/a est, dans sa conception théorique, nettement supérieur au système classique, et que la longue pratique en Suède et en Finlande et les expériences plus récentes en Autriche et en Allemagne font preuve du bon fonctionnement du système des j/a.

### L'EXEMPLE DE LA SUÈDE ET DE L'ALLEMAGNE

À titre d'exemple, voici brièvement la situation qui prévaut en Suède. L'amende est la sanction principale et le nombre d'unités de j/a oscille entre 1 et 120, ce qui permet de déterminer les peines à imposer tant pour les délits de peu d'importance que pour des infractions plus graves. S'il y a plusieurs condamnations en même temps, le nombre total de j/a ne doit pas dépasser 180.

Le montant d'un j/a est la millième partie du revenu annuel du contrevenant, après la déduction des dépenses essentielles pour subvenir à ses besoins et à ceux de sa famille, s'il y a lieu.

En République fédérale d'Allemagne, le système actuellement en vigueur est essentiellement un emprunt au système suédois.

Par exemple, l'ivresse au volant est sanctionnée par 20 à 40 j/a; de 12 à 15 pour blessures par imprudence (involontaire); en cas de circonstances aggravantes, la sanction peut atteindre jusqu'à 30 j/a; pour homicide par imprudence (involontaire), la condamnation est de 80 à 100 j/a et, en cas de circonstances aggravantes, elle peut être de 120 à 180.

En 1968, l'année précédant l'adoption du système des j/a, il y a eu en tout 113 273 peines d'emprisonnement de moins de six mois; le nombre de condamnations sans sursis était tombé à

10 609 en 1979. L'adoption du système de j/a a donc eu un effet spectaculaire sur la population carcérale de la République fédérale d'Allemagne.

L'organisme d'application est autorisé à saisir le salaire et des biens pour recouvrer le montant de l'amende prescrite par le tribunal. Seulement 4 % du total des amendes infligées se traduisent par une nouvelle peine d'emprisonnement, cette fois pour défaut de paiement.

### LA VOLONTÉ POLITIQUE

Il est évident que l'État a à sa disposition une mesure qui peut se substituer au régime actuel; il suffit que la volonté politique y soit pour la mettre en application, surtout dans le contexte actuel de taxation et de compressions budgétaires.

Si l'État veut vraiment gérer les fonds publics avec rigueur et honnêteté, tout sera fait pour mettre en place le système de jours/amendes.

**C'EST LA SEMAINE MOITIÉ-MOITIÉ DU**

**JUSQU'À JEUDI SEULEMENT NOUS REMBOURSONS**

**50% TAXES**  
**DES TPS ET TVQ**

À l'achat de votre nouvelle **HONDA** Civic del Sol ACCORD ODYSSEY

**BOSS**

**lallier**  
**CHARLESBOURG**  
**HONDA**

**627-1010**



4650, 3<sup>e</sup> Avenue Ouest (via l'autoroute de la Capitale)

**Toute une différence !**



RUSSIE

## Jirinovsky s'énervé

Le dirigeant de la droite extrême russe Vladimir Jirinovsky a refait parler de lui hier après une esclandre et quelques lancers de verres en direct à la télévision. Vladimir Jirinovsky était sur le même plateau qu'un de ses ennemis, le gouverneur de la région de Nijni-Novogorod Boris Nemtsov, très apprécié des économistes occidentaux honnis par le leader de l'extrême-droite russe. Tout a commencé lorsque Boris Nemtsov a agité un numéro du magazine Playboy, dans lequel Vladimir Jirinovsky se vantait de ses 200 conquêtes féminines, et a insinué: « nous connaissons votre problème (...) Nous pouvons vous soigner, deux piqûres suffisent ». Vladimir Jirinovsky a vu rouge, les insultes ont volé: « salaud (...), minable, je vous crache à la figure », suivies du contenu de son verre de jus d'orange, puis du verre lui-même. La suite a été épargnée au téléspectateur par un écran noir. Mais Boris Nemtsov a déclaré à l'agence Postfactum que le journaliste Alexander Lyubimov avait fini par mettre son poing dans la figure de Vladimir Jirinovsky. Ce que le journaliste s'est contenté de qualifier de « discussion d'homme à homme ». (Reuter)

ÉTATS-UNIS

## Les États fixeront la limite de vitesse

Le Sénat américain a supprimé hier la limitation de vitesse au niveau national pour les voitures, qui était fixée à 105 km-h en campagne et 90 km-h à proximité des villes. Selon le projet de loi adopté par le Sénat, les limitations sont maintenues pour les camions et véhicules commerciaux et chaque État sera désormais autorisé à fixer ses propres limitations de vitesse pour les voitures. Le secrétaire aux Transports, Frederico Pena, a récemment déclaré que le président Clinton était favorable au maintien de la limitation nationale de la vitesse et d'autres lois fédérales comme le port obligatoire de la ceinture de sécurité et celui du casque pour les motocyclistes. Le projet de loi adopté par les sénateurs doit maintenant être approuvé par la chambre des Représentants. (Reuter)

BELGIQUE

## Liège rompt toutes ses relations avec Toulon

La ville de Liège (sud-est de la Belgique) a décidé hier de rompre toutes ses relations avec la ville de Toulon (sud de la France) après la victoire du candidat du parti d'extrême-droite Front National Jean-Marie Lechevallier aux élections municipales dimanche. « Liège, qui vient de se déclarer officiellement contre le racisme par une charte votée le 29 mai 1995 se doit de rompre immédiatement et totalement tout contact avec une ville dirigée par un parti raciste et xénophobe », a annoncé dans un communiqué Alain Tison, adjoint au maire de Liège chargé des relations interculturelles. Les deux villes avaient prévu, à l'initiative de Toulon, un partenariat consistant dans la mise sur pied à Liège d'un jeu conçu pour les enfants et les adolescents afin de les sensibiliser à l'idée de l'Union européenne. (AFP)

FIDJI

## Naissance d'une nouvelle île

L'éruption d'un volcan sous-marin dans l'océan Pacifique a donné naissance à une nouvelle île qui grandit de jour en jour dans l'archipel de Tonga. « C'est une île assez grande, d'environ un hectare, à une quinzaine de mètres au-dessus du niveau de la mer », a déclaré Inoke Faletau, secrétaire adjoint du cabinet du Premier ministre de Tonga. L'éruption a commencé il y a deux semaines par une projection de fumée et de vapeur à plus de 2600 mètres d'altitude. Lorsque la fumée s'est dissipée, la 151<sup>e</sup> île de l'archipel, situé sur une faille volcanique, est apparue. L'île pourrait être baptisée du nom de Jonah Lomu, la vedette de l'équipe de rugby des All black de Nouvelle-Zélande, dont la famille est originaire de Tonga. (AP)

FRANCE

## Fillette de 13 ans égorgée par un chien

Une fillette de 13 ans a été égorgée par un chien lundi soir à Saint-Georges-Antignac (Charente-Maritime/ sud-ouest), a-t-on appris hier. Selon la gendarmerie,

la jeune fille était partie effectuer une promenade à vélo, après le dîner, lorsque pour une raison indéterminée elle a été attaquée par le chien d'un voisin qu'elle connaissait pourtant très bien. L'animal, un bâtard de chien loup « assez âgé », n'avait jamais fait parler de lui auparavant, ont affirmé les gendarmes. Ce chien a été confié à des vétérinaires avant d'être certainement abattu. Son propriétaire, « effondré », a découvert le cadavre de la petite fille après avoir constaté que son chien avait brisé ses liens. (AFP)

JAPON

## Avion détourné par la secte Aoum

Un homme se présentant comme un membre de la secte Aoum a détourné ce matin un avion de la compagnie japonaise ANA, transportant 350 passagers et 15 membres d'équipage. Le pirate de l'air réclame la libération du chef de la secte Shoko Asahara. Il tient en otage une hôtesse de l'air qu'il menace d'un pic à glace dans l'avion qui a atterri à l'aéroport de Hakodate, dans le nord du Japon, à 12h42 heure locale après un vol de 80 minutes. L'homme demande également que l'avion décolle à nouveau et retourne vers Tokyo, selon l'agence Jiji. Interrogé, un porte-parole de la secte Vérité suprême d'Aoum a déclaré qu'il n'avait « pas de commentaire à faire ». « Nous n'avons pas d'information pour le moment », a-t-il dit. (AFP)

PORTUGAL

## Record musclé

Un Portugais vient d'établir une performance mondiale « musclée » qui figurera dans le Livre Guinness des records en réalisant en position couchée 2457 tractions des bras en 60 minutes, ce qui représente plus de 40 flexions toutes les 60 secondes, rapporte hier le quotidien Correio da Manhã. Carlos Augusto Milhago, un professeur de gymnastique de 29 ans, a fait ses 2.457 « pompes » — exercice très prisé dans toutes les armées du monde — devant des centaines de personnes venues assister à cette tentative de record au Parc municipal de Paivas, près de Lisbonne. (AFP)

ÉTATS-UNIS

## L'amour rend aveugle

L'amour, c'est connu, rend aveugle. Surtout s'il s'agit d'amour physique et s'il est pratiqué de manière intensive. Des chercheurs de l'université John Hopkins, de Baltimore, ont constaté qu'une forte activité sexuelle pouvait parfois entraîner une rupture de petits vaisseaux de l'œil, entraînant des troubles de vision plus ou moins prononcés mais heureusement temporaires. Les médecins, qui publient leurs travaux dans une revue d'ophtalmologie de l'Association américaine de médecine, ont étudié six patients souffrant du problème, cinq hommes et une femme âgés de 24 à 53 ans. Tous présentaient une perte de vision partielle sur un œil et certains ne pouvaient compter les doigts d'une main à plus de 15 cm de distance. « Ceci donne peut-être une explication scientifique aux histoires de vieilles veuves, selon qui certaines pratiques sexuelles peuvent déboucher sur la cécité. Si c'est vrai, c'est temporaire et le pronostic est excellent », explique Neil Bressler, un des auteurs de l'étude. Tous les patients ont recouvré une vision normale au bout de quelques semaines ou mois. (Reuter)

# Portofino

## BISTRO ITALIANO

Venez déguster la

### MEILLEURE PIZZA SUR FEU DE BOIS

Servie jusqu'à 1 h a. m. du dimanche au jeudi et jusqu'à 2 h a. m. les vendredi et samedi.

### Pizza, pasta & musica

Service de valet tous les soirs par "LE GRAND VALET"

Toute la ville en parle... L'ITALIE comme si vous y étiez!

## Merci à nos collaborateurs:



54, rue Couillard, (coin St-Jean et Côte de la Fabrique)  
Place Livernois, Vieux-Québec 692-8888